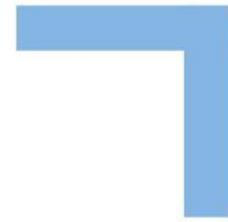


Guide *des études* 2024 - 2025



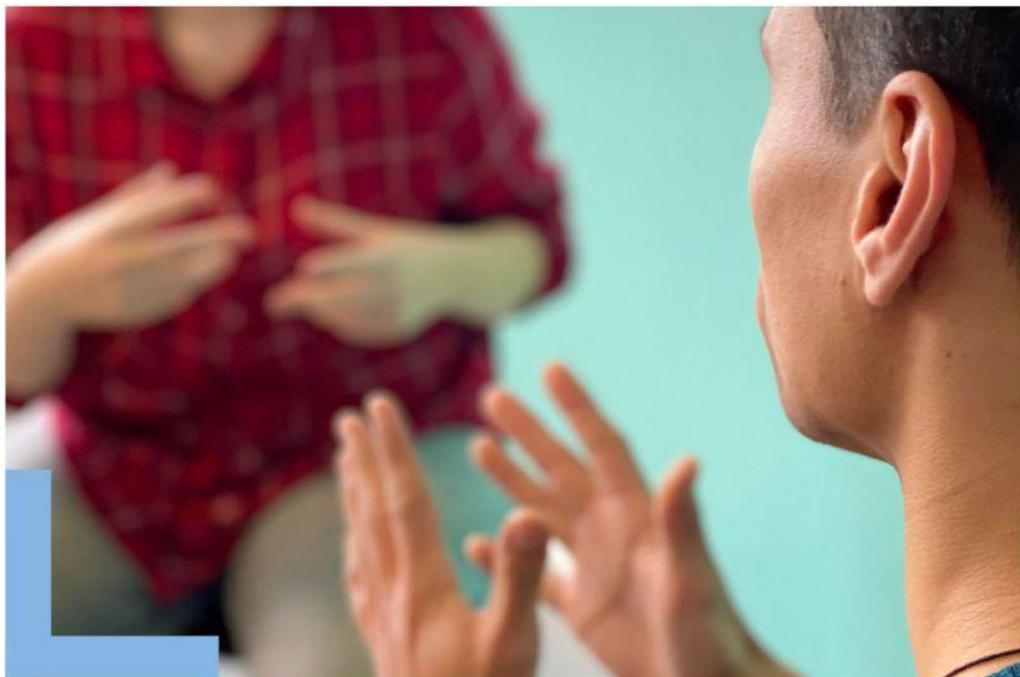
LICENCE

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE



Sommaire

Le mot de la doyenne et présentation de la faculté.....	3
La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres.....	4
Le mot de la directrice du département Sciences du langage.....	5
Équipe de direction du département Sciences du langage et équipe pédagogique et administrative de la licence.....	6
Communication et respect de la charte « Droit à la déconnexion »	7
Calendrier licence Sciences du langage, parcours LSF 2024-2025.....	8
Quelques informations pratiques.....	9
Faire un stage.....	10
Comprendre la structuration et les règles de validation de la licence.....	12
Règlement des études	13
Note sur le plagiat.....	13
Construisez votre parcours de formation.....	15
Présentation générale du contenu de la mention Sciences du langage de licence, tous parcours.....	17
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage	24
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques.....	27
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	28
BCC4 : Maîtriser le Langue des Signes Française	29
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	29
L1 LSF, semestre 2	33
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage	34
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques.....	36
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	37
BCC4 : Maîtriser la langue des signes françaises	37
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel	38
L2 LSF, semestre 3	39
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage	39
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques.....	40
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	41
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française	41
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type].....	42
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME].....	44
L2 LSF, semestre 4.....	45
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage	46
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques.....	46
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	47
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française	47
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type].....	49
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME].....	51
L3 LSF, semestre 5	52
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL	53
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	55
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française	55
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type].....	57
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME].....	59
L3 LSF, semestre 6.....	60
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage	61
BCC3 : Communiquer dans une autre langue	62
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française	63
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type].....	64
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME].....	67
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	68
Les bibliothèques de la faculté des Humanités.....	69

Glossaire des termes administratifs à connaître	70
Les services numériques incontournables	71
CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille	75
La Maison de la Médiation : informer et prévenir	78
Localisation des services du campus Pont-de-Bois.....	79

Le mot de la doyenne et présentation de la faculté

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie AUBERT-BAILLOT

Doyenne de la faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par une doyenne et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiants.

La Faculté des Humanités en quelques chiffres :

- 6 700 étudiant·e·s
- Près de 240 enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s
- Près de 500 chargé·e·s de cours
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté

- La doyenne : Sophie Aubert-Baillet
- Les vice-doyen·e·s : Georgette Dal – Juliette Delahaie – Claudio Majolino
- La Directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : humanites.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir informé·e de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- X : [@FHUMA_ULille](https://twitter.com/FHUMA_ULille)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculté-des-humanités)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/faculté-des-humanités)

Le mot de la directrice du département Sciences du langage

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiant·e·s intéressé·e·s par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, plusieurs parcours sont proposés, à partir de la première année de licence (L1) ou de la troisième (L3). Ces parcours comportent des enseignements complémentaires, qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3 débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère).

Les parcours LGO et LSF sont compatibles, à partir de la L2, avec l'option ME (Métiers de l'enseignement du premier degré).

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Interprétariat LSF/Français (ILSFF), Lexicographie, Terminographie et Traitement Automatique des Corpus (LTTAC), Linguistique Générale Empirique et Cognitive (LiGECO) ou l'un des deux parcours de didactique des langues, Français Langue Étrangère ou langue Seconde (FLE/S, incluant une option Français langue seconde pour public sourd) et Français au Royaume-Uni (FRU). Les personnes intéressées par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignant·e·s-chercheur·e·s du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour celles et ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année de licence, et, pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration en fournissant un travail régulier et soutenu, mais aussi à travers les choix qui s'offrent à vous. Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de chaque guide pour en avoir un aperçu global.

L'équipe administrative et enseignante du département est à votre écoute et se tient prête à vous aider. *N'hésitez pas à également consulter le site du département Sciences du langage [ici](#).*

Emmanuelle Canut
Directrice du département Sciences du Langage

**Équipe de direction du département Sciences du langage et équipe
pédagogique et administrative de la licence**

Directrice du département :

Emmanuelle Canut

emmanuelle.canut@univ-lille.fr

**Responsable administrative de l'offre de
formation du département :**

Julie Oerlemans

julie.oerlemans@univ-lille.fr ; bureau : B0 658

**Responsable pédagogique de la mention
Sciences du langage :**

Fayssal Tayalati

fayssal.tayalati@univ-lille.fr

Responsable pédagogique du parcours LSF

Annie Risler

annie.risler@univ-lille.fr

Gestionnaires pédagogiques et accueil :

Emmeline Lhomme (L1 et L2)

emmeline.lhomme@univ-lille.fr ; 03 20 41 72 30 ; bur. B0 658

Cassandra Gillard (L3)

cassandra.gillard@univ-lille.fr ; 03 62 26 97 51 ; ; bur. B0 658

Référent handicap du département

Maximilien Guérin

maximilien.guerin@univ-lille.fr

**Référente Relations internationales
du département**

Katia Paykin

katia.paykin-arroues@univ-lille.fr

Communication et respect de la charte « Droit à la déconnexion »

Quelle que soit la modalité utilisée, il est important de respecter un certain nombre de règles de base en matière de communication :

- Prendre régulièrement connaissance des informations et documents fournis par les enseignant·e·s dans le cadre de leur cours Moodle auquel vous aurez accès une fois votre inscription entièrement finalisée ainsi que des informations et documents déposés sur le forum général de la formation.
- Respecter la [Netiquette](#) en matière de messagerie électronique : saluer le ou la destinataire en début et à la fin du message ; être clair·e et concis·e ; penser à remercier la personne sollicitée en cas de demande d'une faveur.
- Respecter les règles élémentaires du respect du droit à la déconnexion : éviter d'adresser des messages en semaine entre 19h00 et 7h00, pendant le week-end et les périodes de congés ou de fermeture de l'Université ; attendre un délai raisonnable, hors week-ends, si votre message est resté sans réponse, en relançant courtoisement votre interlocuteur ou interlocutrice.
- Utiliser exclusivement votre adresse universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) si vous devez contacter le secrétariat de la formation, un·e enseignant·e ou la responsable de la formation, en précisant le nom figurant sur votre carte d'étudiant, votre formation (ainsi que votre numéro étudiant. Ces précisions permettront un traitement plus rapide et efficace de votre demande.

Calendrier licence Sciences du langage, parcours LSF 2024-2025

Conférences inaugurales le jeudi 5 septembre à 09h amphi B6

Réunion de rentrée licence 1 LSF : Le jeudi 5 septembre 10h30 en salle B5 323

Test en anglais : le test se fera à distance (date et lieu fourni lors des réunions de rentrée)

Test en langues des signes pour étudiant-e-s qui ont des connaissances en LSF : le 5 septembre à 14h salle B1 420

Réunion de rentrée licence 2 LSF le vendredi 6 septembre 9h en salle

Réunion de rentrée licence 3 LSF le vendredi 6 septembre 10h30h en salle B1 420

Reprise des cours de licence : lundi 16 septembre

Semestres impairs

- Semestre impair : du 16 septembre matin au 20 décembre soir
- *Pause pédagogique d'automne : semaine du 28 octobre*
- *Vacances de Noël : semaines des 23 et 30 décembre*

Semestres pairs

- Semestre pair : du 13 janvier matin au 2 mai soir
- *Pause pédagogique d'hiver : semaine du 17 février*
- *Pause pédagogique de printemps : semaines des 6 et 14 avril*

À ces dates s'ajoutent les sessions d'examen :

- du 6 au 11 janvier (première session, semestres impairs) et du 5 au 15 (première session, semestres pairs) pour les enseignements sous le régime du contrôle terminal,
- du 3 au 14 juin (seconde session, semestres impairs) et du 16 au 25 juin (seconde session, semestres pairs) pour celles et ceux n'ayant pas validé leur année en première session.

Quelques informations pratiques

Information destinées aux nouvelles et nouveaux inscrits à l'Université de Lille :

Une fois que vous aurez réalisé votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail). Vous devez faire une première connexion pour obtenir votre mot de passe. [Merci de le faire au plus tôt.](#)

Votre ENT sera en effet un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

- à votre boîte mail étudiante, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contactent (prenom.nom.etu@univ-lille.fr)
- à la plateforme Moodle
- aux actualités de l'Université
- à l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations...), adressez-vous en premier lieu à la gestionnaire pédagogique de votre année (Emmeline Lhomme ou Cassandra Gillard).
- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant-e responsable du cours (à l'issue d'un cours, dans son bureau, ou en prenant rendez-vous par courriel).
- Pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou pour toute question pédagogique particulière au-delà d'un enseignement particulier, merci de contacter, selon le cas, la ou le responsable pédagogique d'année ou le responsable pédagogique de la mention (cf. plus haut).
- Vous pouvez également vous adresser au [SUAIO](#) (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions d'orientation plus générales.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Vous devez par ailleurs impérativement vous inscrire au cours Moodle « Secrétariat licence SDL » et lire attentivement les informations qui y sont déposées très régulièrement.

Il vous est également conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1. **Inscription administrative** : toutes les informations vous permettant de vous inscrire administrativement sont disponibles en ligne sur le [site web de l'Université](#). Une fois que vous

aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte étudiante vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT.

Date limite : 20 septembre 2024. Les réunions de rentrée se déroulant la première semaine de septembre, nous vous conseillons de vous inscrire avant le 1er septembre.

2. **Inscription pédagogique** : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, il n'est pas possible de prendre en compte les résultats aux évaluations.

Dates limites : l'inscription pédagogique s'effectue à l'automne pour les semestres impairs et au printemps pour les semestres pairs. Les dates vous seront communiquées le moment venu par différents moyens (affichage, message sur Moodle, etc.).

3. **Inscription dans les groupes** : vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues (informations données dans les réunions de rentrée).

Ces trois inscriptions sont obligatoires.

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir sur l'application « gérer mes stages » disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur Moodle.

Inscrivez-vous sur le Moodle dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé Moodle : msru5j

Vous y trouverez des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Le pôle Stages et insertion professionnelle de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 (bâtiment A, niveau forum +1, escalier vert): les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contact pour le département Sciences du langage au sein de la faculté

Lisa Haouat

Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr

Tél. : 03 62 26 97 41

Comprendre la structuration et les règles de validation de la licence

Structuration de la licence

Qu'est-ce qu'un BCC ? une UE ? des ECTS ?

La licence est structurée en six semestres pédagogiques, chaque semestre comportant un certain nombre de blocs de connaissances et de compétences (BCC), considérés comme des jalons permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences.

Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités, construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Un BCC est structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs enseignements – éléments constitutifs (EC).

Validation de la licence

Les semestres, BCC et UE permettent l'acquisition de crédits européens (ECTS) et sont capitalisables, c'est-à-dire que vous en conservez le bénéfice en cas de doublement et dans certains cas de réorientation.

Pour obtenir votre année, vous devez valider chacun des BCC qui la composent, directement ou par compensation.

Règles de compensation

- Les UE appartenant à un même BCC se compensent :
Par exemple : au BCC2 du semestre 1, en première session, vous obtenez 08 à l'UE1 et 12 à l'UE2. Vous validez votre BCC et n'avez par conséquent pas à représenter l'UE1 en seconde session.
- À l'issue de la première session des semestres pairs, une compensation entre les notes obtenues aux mêmes BCC des semestres impairs et pairs d'une même année est effectuée. Si vous avez été ajourné-e à un BCC, vous pouvez compenser cette note par la note obtenue au même BCC l'autre semestre, si la moyenne de ces deux BCC est supérieure à 10. Le BCC obtenu par compensation apparaîtra alors dans votre nouveau relevé de notes avec la mention ADMC, et vous ne devrez pas vous y présenter en seconde session au BCC obtenu par compensation.

Par exemple : au BCC2 du semestre 1, vous obtenez une moyenne de 8,5 à l'issue de la première session et êtes donc ajourné-e (AJ) ; au semestre 2, vous obtenez 12 au BCC2 à l'issue de la première session. Vous êtes dans ce cas admis-e à la fois au BCC2 du S2 et, par compensation, au BCC2 du S1.

Si vous n'avez pas votre année à l'issue des premières sessions

Vous devez vous présenter aux évaluations de seconde session, la première quinzaine de juin (cf. ci-dessus, « Calendrier »). Veillez à bien vous informer des dates, horaires et modalités des sessions 2, qu'elles soient organisées par le département SDL, un autre département ou par la scolarité du campus Pont-de-Bois. En cas de doute sur les dates, horaires ou épreuves à re-présenter, contactez au plus vite les gestionnaires de votre formation.

À l'issue des secondes sessions :

- vous êtes ADM ou ADMC à l'année : vous passez dans l'année supérieure

- vous êtes AJ ou Def : si vous êtes ajourné-e ou défaillant-e à l'année, en raison de la non-validation d'un ou plusieurs BCC, le jury d'année déterminera, au cas par cas, des possibilités de vous inscrire ou non dans l'année supérieure.

Attention : conformément au règlement des études de la faculté des Humanités, en cas d'absences injustifiées (DEF) trop nombreuses, le jury d'année est en droit de vous interdire la réinscription l'année suivante.

Règlement des études

Tout-e étudiant-e de l'Université de Lille est invité-e à consulter le règlement des études. Ce dernier sera publié sur le site de la faculté des Humanités en septembre 2024 [ici](#).

Vous y trouverez en particulier le détail sur les procédures d'admission et d'inscription, l'organisation générale des cursus, les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences, l'organisation des évaluations, les aménagements des études pour les publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes dites « empêchées », etc.).

Note sur le plagiat

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005).

Le plagiat constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université de Lille pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université de Lille s'est dotée d'une application antiplagiat, et les enseignant-e-s en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiant-e-s de déposer leurs travaux sur la plateforme Compilatio.

Les plagiat constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera des suites à donner et, en particulier, de la demande de saisine de la section disciplinaire par le président de l'Université, selon la gravité du cas et les éventuels précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de suspicion de plagiat :

1. Citez toujours vos sources, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
2. Utilisez les citations avec parcimonie, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le

[site de Legifrance](#)) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.

3. Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.
4. Rendez-vous sur le [site consacré au plagiat](#), réalisé par l'Université de Québec à Montréal, et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez. En complément, afin de vous aider à identifier les différentes formes de plagiat (y compris l'autoplégat), un questionnaire en ligne élaboré par l'Université d'Angers est disponible [ici](#).
5. Utilisez l'outil antiplégat Compilatio pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignant-e-s.

Construisez votre parcours de formation

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel et choisir parmi une offre de formation très large. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'interdisciplinarité.

Au premier semestre de la Licence : c'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

L'ensemble des étudiantes et étudiants de l'université bénéficie d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration », qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Vous serez ainsi :

- familiarisé-e-s aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle),
- informé-e-s des modalités d'organisation des études et des services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.), tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, vous pourrez choisir une UE PE. Cette UE, c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 5 au 15 sept.) et janvier (du 7 au 16 janv.).

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

L'UE projet de l'étudiant, ce sont trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux** : tous les étudiants et étudiantes d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts**, proposés sur un campus par les composantes pour une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie.
- **des enseignements spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

S'agissant des enseignements transversaux, vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur votre ENT, auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur les pages

Moodle du pôle transversalité, propres à chaque campus. Pour ce qui est du campus Pont-de-Bois : Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Pont-de-Bois.

Contact : dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr

Page Internet : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel-ue-pe/>

Présentation générale du contenu de la mention Sciences du langage de licence, tous parcours

Depuis maintenant dix ans, l'Université de Lille offre une formation complète de Sciences du Langage en licence.

Actuellement, la mention de licence est structurée en trois parcours, partageant un tronc commun :

- en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française) ;
- en L3 débute le parcours FLE (Français Langue Étrangère).

Cette structuration vise à garantir à la fois une formation générale dans les différentes disciplines des Sciences du Langage, tout en ménageant des passerelles vers les domaines appliqués, dans une perspective de poursuite d'études et de professionnalisation.

En complément des enseignements disciplinaires en linguistique, les étudiant·e·s peuvent assister dès la première année à des cours d'ouverture extérieurs au département Sciences du langage : par exemple, logique, psychologie, latin, etc. Outre une ouverture d'esprit, ces cours peuvent permettre d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 vers un autre parcours en sciences humaines et sociales.

Telle qu'elle est conçue, la licence permet une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompe progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

La L1

La première année de la licence, quel que soit le parcours, propose des enseignements **de tronc commun** (BCC1 et BCC2), dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous plusieurs de ses aspects.

Ce tronc commun, qui constitue la base de la formation en sciences du langage, articule les connaissances théoriques et compétences méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles, qu'il s'agisse du français ou d'autres langues. Les connaissances et compétences qui y sont acquises constituent des prérequis nécessaires à une poursuite en deuxième et troisième année de la licence, et préparent au choix des parcours ou options.

Dans le BCC3, vous approfondirez tout au long de la licence vos compétences en **anglais**, langue de communication internationale par excellence. C'est également en langue anglaise que la grande majorité des textes scientifiques est rédigée.

La coloration des parcours LGO et LSF est donnée par le BCC4 et (pour le parcours LSF), en partie par le BCC5.

Dans le **parcours LGO**, vous suivrez dans le BCC4 des **enseignements d'ouverture** à choisir parmi un certain nombre de propositions détaillées plus loin, dont certaines peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue ainsi que pour le choix des parcours ou options de L2 et L3, selon votre projet d'étude, votre projet professionnel ou personnel.

Le BCC4 prévoit par ailleurs l'apprentissage d'une **langue nouvelle nouvelle**, si possible éloignée du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et « naturel ». Cette langue, qui peut être la LSF parmi d'autres, pourra être poursuivie en L2 et L3.

Le BCC5 est entièrement dédiée à votre intégration comme étudiant·e.

Dans le **parcours LSF**, vous bénéficierez dans les BCC4 et 5 d'enseignements, pratiques et théoriques, qui abordent les dimensions communicatives, linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et esthétiques de la LSF. L'objectif est que vous acquériez un niveau expert en langue des signes à l'issue

de la L3, mais également des connaissances approfondies sur le milieu sourd et les enjeux posés par la place de la LSF, et que vous développiez des compétences d'information, de prise de recul et d'analyse de la langue et de ses usages par ses locuteurs et locutrices.

À noter au deuxième semestre de la L1 une UE dédiée à la **présentation de différents métiers** en lien avec les sciences du langage, ainsi qu'aux **poursuites d'études** possibles après l'obtention de la L1 et au-delà.

Afin d'accompagner les personnes qui en auraient besoin, deux **dispositifs d'aide à la réussite** en petits groupes sont en outre proposés en L1 :

- des cours de méthodologie du travail universitaire
- un tutorat pédagogique dans les matières disciplinaires.

Les premiers sont obligatoires pour celles et ceux qui ont reçu une réponse « OUI SI » sur Parcoursup. Ces cours pourront, le cas échéant, accueillir quelques étudiant·e·s pour qui ce serait utile.

L'orientation en tutorat pédagogique, quant à elle, se fait sur la base d'un test de positionnement en début de semestre. Un suivi d'assiduité, pouvant éclairer le jury lors de l'examen des résultats à la L1, est effectué à chaque séance.

La L2 et la L3

À partir de la deuxième année, vous pouvez choisir de poursuivre le parcours entamé en L1 (LGO ou LSF), en y adjoignant, si vous le souhaitez, la coloration préprofessionnalisante « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré ».

Le passage d'une L1 ou L2 parcours LSF vers une L2 ou L3 parcours LGO est possible, sans démarche particulière de votre part. La réciproque ne l'est pas (candidature pour une entrée en L2 ou L3 parcours LSF à déposer au printemps sur la plateforme e-candidat).

En L3 débute le parcours « Français Langue Étrangère » pour celles et ceux qui le souhaitent, sans démarche de votre part si vous avez validé une L2 parcours LGO ou LSF.

La L2 suit la même logique de structuration que la L1.

Elle comporte un **tronc commun** composé de quatre BCC obligatoires, dont l'anglais, et un BCC où vous pourrez choisir des enseignements dans une liste de cours.

Les enseignements des BCC1 et 2 permettent d'approfondir des matières déjà vues en L1. Le BCC3 est consacré à l'anglais.

Les enseignements du BCC4 permettent d'approfondir vos connaissances en sciences du langage (**parcours LGO**) et de maîtrise de la LSF sous tous ses aspects (**parcours LSF**), tandis que le BCC5 vous aidera à préparer votre insertion professionnelle, notamment grâce à des cours d'ouverture (L2 LGO ou LSF dites « parcours type ») ou en suivant l'option Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré (ME), accrochable aux deux parcours LGO et LSF.

La structure des enseignements de la **L3** diffère un peu de celle des années précédentes : le BCC 1, qui constitue le **tronc commun** aux trois parcours de la mention, regroupe les cours disciplinaires qui constituent un socle de connaissances dans une progression pédagogique sur l'ensemble de la licence ; le BCC 3 reste dédié à **l'anglais**. Il n'y a pas de BCC2.

Le contenu des BCC restants varie selon que vous poursuivez dans les parcours LGO et LSF (« parcours type ») ou option « Métiers de l'Enseignement 1^{er} degré », ou que vous choisissiez le parcours « Français Langue Étrangère » (FLE) selon votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Dans les **parcours-type LGO et parcours LGO option Métiers de l'enseignement 1^{er} degré**, vous acquerez dans le BCC4 des compétences et savoir-faire, tant dans le domaine des SdL que

dans d'autres domaines, afin de préparer votre poursuite d'étude et votre insertion professionnelle.

Dans le **parcours-type LGO**, l'UE « Projet de l'Étudiant » du BCC5 prend alors une importance particulière, en particulier au S6, où s'ajoute une expérience professionnelle, qu'il s'agisse d'expérimenter la recherche en SdL, par le biais d'un **stage en laboratoire** ou d'un **Travail Encadré de Recherche**, ou de s'immerger dans un métier extra-universitaire (enseignement, informatique, édition, etc.) par le biais d'un stage.

Dans le **parcours LGO, option ME**, vous continuerez dans le BCC5 l'acquisition de connaissances et compétences utiles pour intégrer un master MEEF 1^{er} degré.

Dans le **parcours LSF**, vous poursuivrez dans les BCC 4 et 5 votre maîtrise de la LSF dans plusieurs de ses dimensions, et pourrez, si vous le souhaitez, vous présenter à l'entrée du master Interprétariat LSF/français.

Dans le **parcours FLE**, vous suivrez deux BCC, utiles si votre projet est de vous engager dans un métier en lien avec le français langue étrangère : le BCC5 posera les bases en didactique et linguistique du FLE ; dans le BCC6, vous effectuerez, au choix, **Travail Encadré de Recherche en lien avec le FLE** ou **un stage** dans une structure œuvrant dans le champ du FLE. Une réussite dans le parcours FLE vous permettra de candidater à l'entrée du master Didactique du Français Langue Étrangère ou Seconde.

Selon les choix de parcours et d'option, à l'issue de la licence, vous pourrez poursuivre vos études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement ou de la formation (professeur-e des écoles ; professeur-e de Français Langue Étrangère ; professeur-e de LSF...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/français, de l'édition, de la communication, etc.

Spécificité du parcours LSF

Ce parcours allie une formation solide en sciences du langage à une formation à la langue des signes française, dans ses dimensions linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et littéraires

Il apporte les bases nécessaires à la construction d'un projet d'études et d'un projet professionnel prenant en compte la langue des signes par une poursuite en master :

- soit vers l'interprétariat langue des signes / français, puis le métier d'interprète ;
- soit vers les métiers de l'enseignement (premier degré) puis enseignement spécialisé, ou enseignement en langue des signes (enseignement du français langue seconde, ou de la LSF) ;
- soit vers la recherche linguistique sur les langues des signes : linguistique descriptive ou linguistique appliquée au domaine de la lexicographie et du traitement automatique des langues.

Des connaissances préalables en LSF sont un atout pour arriver à un niveau d'expertise dans la maîtrise de la langue des signes en fin de licence. La formation est cependant ouverte en première année de licence aux débutants en langue des signes, qui suivront un programme renforcé de langue des signes en première année, afin de combler leur retard. Les étudiants qui souhaiteraient rejoindre ce parcours en deuxième ou troisième année devront se prévaloir du niveau de langue des signes minimum attendu. L'apprentissage de la LSF, comme celui de toute langue, nécessite une forte charge de travail personnel et d'autonomie, ainsi que la fréquentation de locuteurs, dans des contextes variés, pour réinvestir ses acquis. L'ouverture indispensable sur les problématiques associées à la place de la langue des signes et des sourds au sein de la société française repose sur les cours, mais aussi sur les lectures d'articles et ouvrages universitaires tout au long de la formation.

Les enseignements du parcours LSF

Les enseignements spécifiques au parcours se répartissent en deux blocs (BCC) : le premier concerne l'acquisition et la maîtrise de la LSF, le second l'approfondissement du projet professionnel. Ils se poursuivent sur les 3 années.

- Maîtrise de la LSF :

La formation à la langue des signes se décline en divers enseignements, pratiques et théoriques, qui abordent les dimensions communicatives, linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et esthétiques. Les cours de pratique de la LSF se poursuivent tout au long des trois années du parcours. Ils sont dispensés par des enseignants sourds. Un accompagnement à l'autoformation apporte des techniques et activités destinées à soutenir le travail personnel indispensable pour développer ses compétences en expression et en compréhension. Les cours de linguistique de la LSF constituent une initiation aux travaux de linguistique descriptive appliqués aux langues des signes et fournissent les outils d'analyse de la langue. Les enseignements de sociolinguistique interrogent le vécu des sourds dans leur diversité et leurs parcours scolaires et linguistiques, à partir de lectures et d'analyses de pratiques communicatives. Les différents usages de la LSF, esthétiques ou professionnels, sont abordés également.

L'objectif est que les étudiants acquièrent un niveau expert en langue des signes, mais également des connaissances approfondies sur le milieu sourd et les enjeux posés par la place de la LSF, et qu'ils développent des compétences d'information, de prise de recul et d'analyse de la langue et de ses usages par ses locuteurs.

- Construire son identité professionnelle :

Des enseignements optionnels proposés à partir de la deuxième année permettent aux étudiants de préparer leur orientation. En choisissant l'option « Préparation aux métiers de l'enseignement » (ME), en particulier, ils ou elles pourront satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré.

Le stage en troisième année de licence permet de conforter son orientation post-licence



Note aux étudiants ERASMUS et internationaux

En licence SDL parcours LSF, la langue d'enseignement de la plupart des cours est le français, sauf si une autre langue d'enseignement est explicitement indiquée dans le descriptif du cours (LSF parfois). A priori, tous les cours vous sont ouverts (dans la limite des places accessibles). Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que, pour la bonne compréhension des cours, un niveau B2 (ou plus élevé) est recommandé en français, ou en LSF.

Pour toute question concernant l'adéquation d'un cours avec vos besoins, ou des prérequis d'un cours, n'hésitez pas de prendre contact avec la responsable Relations Internationales du département Sciences du langage, Katia Paykin katia.paykin-arroues@univ-lille.fr

Présentation des Blocs de Connaissances et de Compétences

Les blocs de connaissances et de compétences abordés au fil de la licence :

1. Maîtriser les outils conceptuels des Sciences du Langage
 - Linguistique générale
 - Sociolinguistique
 - Changements linguistiques à travers le temps
 - Histoire des idées sur les langues et le langage
 - Linguistique comparée
 - Formalismes linguistiques
 - Lexicographie
2. Observer et décrire les données linguistiques
 - Construction des mots
 - Construction des phrases
 - Sons linguistiques
 - Phénomènes du sens
3. Communiquer dans une autre langue : anglais
4. Maîtriser la langue des signes française (LSF)
 - Pratique de la langue des signes
 - Linguistique des langues signées
 - Littérature signée et usages esthétiques des langues signées,
 - Approches sociolinguistiques et historiques de la langue et de ses locuteurs
5. Construire son identité et son projet professionnel
 - en première année : ouverture à d'autres champs scientifiques (philosophie, sociologie, sciences de l'éducation)
 - à partir de la deuxième année : choix d'option en vue de préparer une orientation future vers l'interprétation et la traduction entre le français et la LSF, vers les métiers de l'enseignement ou vers la recherche linguistique. Deux options sont proposées, qui comportent chacune un stage de découverte obligatoire en milieu professionnel en 3ème année :
 - L'option transversale « Métiers de l'enseignement », qui fournit les prérequis nécessaires à une entrée en master MEEF
 - L'option « parcours-type » avec un approfondissement de questions linguistiques (pragmatique, pensée et langage, linguistique de terrain, études de corpus, syntaxe, sémantique) et de culture Sourde

Licence Sciences du langage, parcours langue des signes française

Programme et contenu des enseignements

Première année : L1 SDL parcours LSF

La présence à tous les cours est obligatoire.

Un dispositif spécifique d'accompagnement pédagogique est prévu pour aider la réussite des étudiant·e·s arrivant à l'université. Il s'agit d'un cours de Méthodologie du travail universitaire. Votre responsable d'année vous indiquera très rapidement si vous êtes concerné·e par ce dispositif qui correspond à un cours supplémentaire d'1 heure par semaine.

Étudiant·e en L1, vous pouvez aussi bénéficier du tutorat pédagogique

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiant·e·s de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignant·e·s, des étudiant·e·s plus avancé·e·s du département des Sciences du Langage, sélectionné·e·s en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

Vous avez pu intégrer le parcours LSF sans aucun acquis en langue des signes préalable à l'entrée en L1, ou avec une connaissance préalable plus ou moins approfondie. Une vérification des acquis en LSF, au moment de la rentrée, permettra de mieux répartir les étudiant·e·s dans les groupes de LSF. Les étudiant·e·s déclaré·e·s débutants (ou parfois faux débutants) à l'issue de cette répartition suivront une période supplémentaire intensive de 3 ou 4 jours de LSF au mois de mai, juste après les derniers examens.

Les étudiant·e·s reconnu·e·s comme ayant au minimum un niveau A2 suivront les cours de LSF avec les L2. Ces enseignements sont obligatoires, les suivre avec assiduité constitue un gage de réussite pour le reste de votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, vous pouvez vous adresser à votre responsable de L1, Annie Risler : Annie.risler@univ-lille.fr

Semestre 1	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>	3		
- Linguistique générale 1 (synchronie)		12h	M. Guérin
- Sociolinguistique 1		12h	M. Kaczmarek
<i>UE2 : Acquisition 1</i>	3	24h	E. Soroli
<i>UE3 : Multimodalité</i>	3	24h	M. Kaczmarek
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Phonétique/phonologie</i>	3	24h	Jenifer Vega / Adèle Jatteau
<i>UE2 : Syntaxe 1</i>	3	24h	A. Balvet : M. Kaczmarek
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française			
<i>UE1 : LSF1</i>	3	24h	J. Machu / D. Ducasse
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : un cours au choix et remédiation LSF</i>	6	48h	
1 cours au choix : - Notion de culture en sciences sociales - Langue française, grammaire et stylistique - Dictionnaires et enseignement : le lexique - Illettrisme et lutte contre l'Illettrisme		24h	Culture Lettres Modernes Lettres Modernes Sciences de l'Éducation Sciences de l'Éducation
Remédiation LSF		24h	J. Machu / D. Ducasse
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : intégration</i> - Cours en ligne 'Intégration' - Pratique d'une activité sportive	3	24h	

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale 1

Le suivi des deux premiers enseignements suivants est obligatoire dans le cadre de cette UE. Le troisième enseignement fait l'objet d'une préconisation pédagogique.

➤ Enseignement 1 : Linguistique générale 1

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours est une introduction aux concepts de base et aux méthodes de l'analyse des langues et du langage. Il permettra de se familiariser avec les notions clés servant à l'analyse linguistique (distinction langue / langage / parole ; signe linguistique ; synchronie / diachronie ; schéma de la communication, etc.). Nous y présenterons également les différents domaines de la linguistique ainsi que les caractéristiques du fait langagier.

Compétences visées :

À la fin de ce cours, vous devriez être capable de :

- Reconnaître les différents domaines d'analyse en linguistique et décrire comment ces domaines permettent de représenter la complexité des phénomènes linguistiques
- Manipuler les principales notions de l'analyse linguistique

Bibliographie :

Hagège, C. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, J.-F. 2010. *Le langage*. Paris, Éditions Sciences Humaines.

Fromkin, V., Rodman, R. & Hyams, N. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Martinet, A. 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin,

(la lecture des trois premiers chapitres est fortement recommandée pour ce cours d'introduction).

Chiss, J.-L., Filliolet, J., Maingueneau, D. 2001. *Introduction à la linguistique française*, tome I : Notions fondamentales, phonétique, lexicale, Paris, Hachette Supérieur.

➤ Enseignement 2 : Sociolinguistique 1

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Ce cours est une introduction à la sociolinguistique et présentera les enjeux et les outils d'une étude du langage dans une perspective socioculturelle. Il s'agira entre autres d'évoquer les manifestations dans la langue des relations entre l'individu et son ou ses groupes d'appartenance. Ceci passe notamment par une présentation des notions de communauté linguistique, de variation et de standard linguistique, de bilinguisme et de diglossie, mais aussi de politique linguistique.

Compétences visées :

- Développer une sensibilité aux enjeux sociaux des situations d'interaction linguistique ;
- Acquérir les références théoriques fondamentales permettant une analyse sociolinguistique de la communication et des productions langagières.

Bibliographie : sera fournie en cours.

UE 2 : Acquisition 1

Enseignante : Efstathia SOROLI

Contenu :

- Comment les enfants apprennent-ils à parler ?
- Comment s'approprient-ils leur langue maternelle et/ou leurs premières langues (par ex. dans des situations d'exposition bilingue ou multilingue) ?
- Où stockons-nous, dans notre cerveau, les sons, les mots et les phrases que nous apprenons ?
- Si l'on parle deux langues, sont-elles stockées chacune dans une zone différente de notre cerveau ?
- Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des difficultés pour acquérir leur(s) langue(s) alors que d'autres y réussissent précocement ?

Le cours aborde ces diverses questions liées aux processus d'appropriation des premières langues dans des situations monolingues, bilingues, multilingues et pathologiques, et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de l'acquisition du langage. Plus précisément, le but de ce cours est :

1. de présenter les débuts de la communication verbale chez l'enfant et, notamment, l'acquisition de sa/ses langue(s) maternelle(s) en parallèle avec son développement cognitif au cours de ses premières années ;
2. d'explorer ce qui peut expliquer la relative rapidité du développement langagier de l'enfant (biologique et cognitif, spécifique à l'espèce selon certains auteurs ; déterminé par ses interactions avec l'environnement pour d'autres) ;
3. de s'interroger sur les modèles théoriques traitant la relation entre les aspects universels de ces processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue à l'autre ;
4. de comprendre les cas de développement atypique (pourquoi certains enfants éprouvent des difficultés pour apprendre à parler ?).

Compétences visées :

- *Compétences transversales générales* : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et à compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés)
- *Compétences liées au champ de la discipline* : Capacité à comprendre la trajectoire développementale typique et atypique ainsi qu'à identifier les mécanismes cognitifs impliqués lors de l'acquisition des premières langues. S'interroger et apprendre à se positionner par rapport aux approches acquisitionnelles actuelles

Bibliographie :

Christophe, A. (2002). L'apprentissage du langage : une capacité innée ? *Intellectica*, 34(1), pp. 189-210.

Clark, E. V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge, Cambridge University Press.

Cohen, C., Ghimenton, A. & Soroli, E. (2019). How do family language practices impact bilingual children's vocabulary development? *International Symposium on Monolingual and Bilingual Speech*, Août 2019, Chania, Grèce.

Cohen, C., Mazur-Pallandre, A. & Soroli, E. (2019). Language exposure effects on receptive vocabulary and narrative productivity in French/English bilingual elementary school children. *International Symposium on Bilingualism 12*, University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada, 23-28 June 2019.

Engemann, H., Hendriks, H., Hickmann, M., Soroli, E. & Vincent, C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. Evidence from English and French children. *Cognitive Processing*, 16 (1), pp. 209-213.

Hickmann, M. (2005). Langage et cognition dans l'acquisition de la langue maternelle : formes, fonctions et variabilité interlangues. *La langue et l'Homme*, 40(2), pp. 23-39.

Hickmann, M. & Soroli, E. (2015). From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, 46-60. New York, Psychology Press.

Kail, M., Hickmann, M. & Fayol, M. (2009). Nouvelles perspectives dans l'étude de l'acquisition des langues premières et secondes. In M. Kail, M. Fayol & M. Hickmann (Eds.) *Apprentissage des langues*, Paris, CNRS Éditions, pp. 7-27.

Tsikulina, A. & Soroli, E. (2021) Crosslinguistic influence in bilingual narratives: The role of L2 age of acquisition and language exposure. *3ème Colloque International du Réseau d'Acquisition des Langues Secondes (RéAL2)*. 7 juillet 2021, Toulouse, France.

UE3 : Multimodalité

➤ **Enseignement** : Langage et multimodalité

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

La plupart de la recherche dédiée à l'analyse du langage prend comme point d'ancrage la parole comme unique domaine d'exploration. Cependant, les locuteurs des langues vocales (LV) n'ont pas uniquement recours à la parole lors de leurs échanges interactionnels mais font appel à toute une série de mouvements, manuels et non-manuels, pour communiquer. Parallèlement, les signeurs des langues des signes (LS) utilisent la modalité visuo-spatiale pour produire et interpréter les signaux linguistiques. Dès lors, quelle est la place du corps et du geste, de la multimodalité, lors de nos échanges conversationnels et au sein même de la faculté langagière humaine (LS et LV) ?

Le cours a pour objectif d'introduire le domaine de la gestualité dans la communication humaine au travers un panorama de disciplines et, ainsi, de démontrer l'importance de la multimodalité dans la communication humaine, que ce soit en langue vocale ou langue signée.

Compétences visées :

Être capable :

- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases, etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues
- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues

Bibliographie :

Colletta, J.-M. (2004). Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. *Corps, langage et cognition*. Sprimont (Belgique), Pierre Mardaga.

Ferré, G. (2011). Analyse multimodale de la parole. *Rééducation Orthophonique*, 246, pp.73-85.

Mondada, L. (2012). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, 175(3), pp. 129-147.

Tellier, M. (2016). Prendre son cours à bras le corps. De l'articulation des modalités kinésiques avec la parole. *Interactions langagières et didactique des langues*, 13(1), pp. 1-23

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Phonétique et phonologie 1

Enseignant·e·s : Noé Fouquet, Adèle Jatteau & J. Vega Rodriguez

Contenu :

Le cours consiste en une présentation de notions élémentaires de phonétique (articulatoire, acoustique) et phonologie (identification des phonèmes et des allophones, étude des cas de neutralisation) segmentales. Une introduction aux transcriptions phonétiques (API) sera par ailleurs proposée.

Compétences visées :

Être capable :

- de reconnaître les propriétés articulatoires et acoustiques des sons du français et d'autres langues
- de séparer les sons pertinents (phonèmes) de leurs variantes contextuelles

Maîtriser la transcription API.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, J., Nguyen, N. & Wauquier, S. (2010). *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, Paris, PUF.

Canault, M. (2017). *La phonétique articulatoire du français*. De Boeck supérieur.

Léon, P. (2011). *Phonétisme et prononciation du français* (6^e édition). Paris, Armand Colin.

Vaissière, J. (2011). *La phonétique*. Que sais-je ? Paris, PUF.

UE 2 : Syntaxe 1

Enseignant·e·s : Antonio Balvet, O. Ivchenko & M. Kaczmarek

Contenu :

Ce cours est dédié à l'étude raisonnée de la formation des phrases dans les langues naturelles, et plus particulièrement en français. Il vise à préparer les étudiant·e·s à une approche rigoureuse de la description de la construction des phrases, tout en leur permettant de revisiter les notions de grammaire du français. Le cours s'articule autour des axes suivants :

1. révision/acquisition des notions grammaticales de base : parties du discours, groupes, natures et fonctions des groupes ;
2. acquisition d'une méthodologie de description raisonnée de la syntaxe des langues naturelles : tests linguistiques, hypothèses sur la structure intrinsèque des phrases, vérification des hypothèses par la confrontation avec de nouvelles données ;
3. acquisition de notions générales en syntaxe structurale : distinction entre compléments essentiels et adjoints, analyse en constituants immédiats, analyse en dépendances, valence verbale, comparaisons entre langues.

Compétences visées :

- Être capable d'identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase
- Savoir décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux

- Savoir représenter de façon formalisée les observations linguistiques

Bibliographie :

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (2010). *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

*Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, PUF.

Sioufi G. & Van Reamdonck D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

*L'acquisition de cet ouvrage, qui servira de base au cours, est très vivement conseillée.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais

Enseignant : Jackie LINDORES

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées :

Renforcement du niveau B1 dans les quatre compétences langagières.

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Maîtriser le Langue des Signes Française

UE1 : LSF1

Enseignants : Jérémy MACHU (groupe débutants) ou Damien Ducasse (groupe non-débutants)

Contenu :

Expression et compréhension de la langue des signes française, travail en petits groupes.

Deux groupes de niveau : débutant et non-débutant.

Ce cours est complété par l'UE remédiation LSF, permettant de doubler les heures de cours de LSF sur le premier semestre de la licence (=2 cours de 2h).

Compétences visées :

Débutants : maîtrise de la LSF au niveau A1 du CECRL en fin de premier semestre.

Non débutants : renforcement du niveau A2 du CECRL

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE 1 : Ouverture

Cette UE comprend 2 cours ;

Le cours de remédiation LSF, obligatoire, et un cours à choix parmi les cours décrits ci-dessous.

Le nombre de places offertes dans chaque cours d'ouverture est limité.

Enseignement : Langue française grammaire et stylistique

Enseignants : Nathalie CASTERMANS ou Julien HENNERBERT

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple. L'accent sera mis sur le fonctionnement du nom, du pronom, des déterminants, du syntagme nominal, de l'adjectif et de l'adverbe. Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie:

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., La Grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion, 1986.

Grevisse M., Goosse A., (avec la collaboration de Tasset Fr.), Nouvelle grammaire française, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 2004.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral

Enseignement : Dictionnaire et enseignement

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Objectif du cours et public d'étudiants visés:

Le cours «Dictionnaire et Enseignement» s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent un parcours d'enseignement vers le professorat des écoles ou le professorat du secondaire.

Descriptif de l'enseignement:

Le cours proposera de mener une réflexion sur:

- La morphologie lexicale (notions d'étymologie, de dérivation et de composition)
- La sémantique lexicale (notions de dénotation, de connotation, relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, d'hyponymie).

Il sera demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette afin d'avoir accès aux documents supports utilisés pendant le cours.

Quelques indications bibliographiques basiques:

M.Riegel. J.-C. Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, (Chapitre XVII : Morphologie grammaticale et lexicale), PUF, 1994.

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie (Sémantique et Morphologie), Dunod, 1998.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral

Enseignement : Notion de Culture en sciences sociales

Enseignant : François DEBRUYNE

Descriptif :

Ce cours propose une introduction à la notion de culture, telle qu'elle a été développée par les sciences sociales en général, et par l'anthropologie en particulier. Il vise à comprendre et à interroger la fabrication réciproque d'un concept important – dont l'usage a largement dépassé le cadre des sciences sociales – et des manières de décrire et d'analyser le monde qui sont associées à l'anthropologie et à la sociologie de terrain. Il vise également à sensibiliser les étudiants à l'analyse culturelle des phénomènes sociaux et aux types de regards et de démarches que la méthode ethnographique engage.

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la démarche ethnographique
- Repérer et saisir les divergences et convergences entre diverses « écoles » des sciences sociales
- S'approprier les ressources théoriques pour les investigations ethnographiques

Bibliographie

Daniel Céfai (dir.), L'engagement ethnographique, éditions de l'EHESS, 2010.

Denys Cuche, La notion de culture dans les sciences sociales, La découverte (Repères), 2010.

Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, PUF, 1950.

Loïc Wacquant, Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur, Agone (2de édition), 2000.

William Foote Whyte, Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italoaméricain, La découverte & Syros, 1995.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal en janvier

Enseignement : Illettrisme et lutte contre l'illettrisme

Enseignant : Julie DEVILLE et Christelle DIDIER

Descriptif :

Qu'est-ce qu'être illettrés aujourd'hui en France ? Illettrés et analphabète est-ce la même chose ? Et la littéracie ? Comment et quand la lutte contre l'illettrisme est-elle devenue une question prioritaire en éducation et en formation en France ? Pour qui l'illettrisme est-il un problème, en fait ? Dans ce cours, nous tenterons de comprendre le phénomène de l'« illettrisme » et les controverses qui l'entourent.

Mots-clés ou questionnements liés au cours : Illettrisme, littéracie, controverses en éducation et formation.

Compétences visées :

- Connaître les enjeux de l'illettrisme (historique, sociologique, psychologique et politique), ses facteurs explicatifs et les formes d'adaptation des personnes en difficultés de maîtrise de la lecture et l'écriture.
- Identifier les controverses qui l'entourent (illettrisme versus analphabétisme, littéracie), les tensions entre analyses du phénomène et pratiques concrètes.

Bibliographie :

Lahire, B. (2005). *L'invention de l'illettrisme*. Paris, La Découverte.

Villechaize-Dupont, A. ; Zaffran, J. (2001). « Résistances à l'infériorité chez les personnes en situation d'illettrisme », *Revue française de sociologie*, 42-4, p. 669-694.

Dumet, T., Leclercq, V. (2010). « Recherches dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et de l'alphabétisation : diversité des approches qualitatives et engagement sociopolitique », *Recherches Qualitatives*, Vol. 29(2), p. 91-111.

Enseignement : Décrochage et désaffiliation en éducation et en formation

Enseignant : Eléonore LEPERS

Descriptif :

Il s'agit d'interroger les phénomènes de décrochage et de désaffiliation en opérant leur déconstruction critique et en identifiant les enjeux de leur recours dans l'analyse et le traitement des difficultés rencontrées par les publics en contexte (écoles, université, champs de l'intervention sociale) pour éclairer certaines mutations des politiques publiques dans la prise en charge de la vulnérabilité des individus.

Compétences visées :

- Être capable de déconstruire un phénomène social et de mettre au jour les représentations et les intentions sous-jacentes des acteurs sociaux qui s'en emparent.
- Comprendre les enjeux et les incidences sur les individus du recours à certaines désignations dans le champ éducatif et de l'intervention sociale.

Bibliographie :

Bernard, P.-Y. (2019). *Le décrochage scolaire*. Paris : P.U.F.

David, S., Melnik-Olive, E. (2014). Le décrochage à l'université, un processus d'ajustement progressif ?, Formation emploi, Revue française de sciences sociales 128, octobre-décembre 2014, 81-100.

Noel, O. (2004). Jeunesses en voie de désaffiliation. Une sociologie politique de et dans l'action publique. Paris : L'Harmattan.

UE 2 : Projet de l'étudiant

➤ **Intégration**

Cette UE intégration comporte 2 EC qui doivent être suivis et validés l'un et l'autre.

EC1 : Cours en ligne « intégration » à l'université

L'UEPE Intégration à distance du 1^{er} semestre est la même pour tou.te.s les étudiant.e.s de L1. Elle se déroule exclusivement en ligne, sur la plateforme pédagogique Moodle. Les différents modules permettent de se familiariser avec les outils et services de l'ENT, les ressources des bibliothèques, et un test de positionnement en français écrit.

Validation :

Chaque partie peut être validé séparément, à votre rythme. Pour valider l'Intégration en ligne il faut réaliser toutes les activités obligatoires : visualiser l'ensemble des tutoriels et des vidéos, répondre aux questions et effectuer les tests de positionnement des différentes parties.

La validation devra être faite avant la fin du semestre.

Attention, aucun rattrapage possible en deuxième session pour cette UE.

EC2 : Intégration de pratique sportive

Inscription obligatoire à un cours de sport.

Pour choisir un sport et trouver les horaires correspondants se reporter à la page de présentation 'le sport à l'université :

<https://sport.univ-lille.fr/#accordion-14798-3202>, onglet 'je suis en L1'

Validation :

Les cours de pratique sportive sont évalués en contrôle continu intégral

note : La pratique sportive n'est obligatoire qu'au S1, mais elle peut être poursuivie librement ensuite.

L1 LSF, semestre 2

Semestre 2	ECTS	vol.	Enseignant·e·s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Linguistique générale 2</i>	3		
Linguistique générale 2 (synchronie)		12h	M. Guérin
Méthodes et observables		12h	J. Vega Rodriguez
<i>UE2 : Découverte du domaine des sciences du langage</i>	3	24h	G. Dal
<i>UE3 : Lexicographie</i>	3	24h	J. Lemaire
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 1</i>	3	24h	M. Kaczmarek & D. Tribout
<i>UE2 : Sémantique 1</i>	3	24h	F. Tayalati & A. Tsikulina
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
UE1 : Anglais	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : Sociologie du monde sourd</i>	3	24h	S.Trottin
<i>LSF 2 LSF 2</i>	3	24h	J.Machu et D.Ducasse
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE 1 : Ouverture : 1 cours</i>	3	24h	
- Remédiation LSF			J.Machu/D.Ducasse
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : Culture numérique</i>	3	20h	À effectuer à distance

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale 2

Le suivi des deux premiers enseignements est obligatoire dans le cadre de cette UE. Le suivi du troisième enseignement fait l'objet d'une préconisation pédagogique.

➤ **Enseignement** : Linguistique générale 2

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours de théorie de la langue introduit les étudiant-e-s aux fondements épistémologiques et méthodologiques de la linguistique, de ses branches, de ses applications ainsi qu'à une réflexion sur la place que cette discipline occupe au sein des sciences humaines contemporaines. Les propriétés sémiologiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, structurales et typologiques des langues seront illustrées.

Compétences visées :

- Être capable de définir ce qu'est une langue, comment les langues sont représentées et comment la représentation des langues fournie par la linguistique est utilisée dans d'autres domaines
- Savoir situer la linguistique au sein des sciences humaines et identifier les grands courants de la linguistique

Bibliographie :

Hagège, C. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.
Dortier, J.-F. 2010. *Le langage*. Paris, Éditions Sciences Humaines.
Fromkin, V., Rodman, R. & Hyams, N. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.
Lewis, M. P. (ed.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International.
Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>
Comrie, B. (ed.). 1987. *The World's Major Languages*. London: Croom Helm Publishers [Second edition, 2009, Routledge (Oxford/New York)].

➤ **Enseignement** : Méthodes et observables

Enseignante : Jenifer Verga-Rodriguez

Contenu :

Ce cours propose une introduction générale à ce qu'est une question de recherche en sciences du langage, quel genre de données on peut (ou doit) recueillir pour y répondre, et quels sont les méthodes les plus importantes pour recueillir ces données. Y seront présentées notamment les méthodes quantitatives et qualitatives, la recherche basée sur corpus et sur l'introspection, ainsi que les méthodes sociolinguistiques et psycholinguistiques.

Compétences visées :

- Connaître les principaux types de données ainsi que les principales méthodes de recherche dans le domaine des Sciences du langage
- Savoir identifier le type d'approche nécessaire ou utile pour répondre à une question donnée

Bibliographie : sera fournie en cours

UE 2 : Découverte du domaine des sciences du langage

Enseignante : Georgette Dal

Contenu :

L'UE consiste en une série de cinq conférences de présentation de métiers dans le champ des sciences du langage par des professionnel-le-s les exerçant : interprète Langue des signes française / français ; orthophoniste ; chercheur-e en sciences du langage ; professionnel-le du français langue étrangère (FLE) ; professeur-e des écoles. Les autres séances seront consacrées à des exposés de groupe réalisés par les étudiant-e-s sur un métier en lien avec les sciences du langage.

Compétences visées :

- Avoir un aperçu des métiers en lien avec les sciences du langage
- Réfléchir à son projet professionnel et au projet d'études y conduisant
- Être capable de travailler en groupe et de partager ses recherches
- Être capable de s'exprimer à l'oral, avec support projeté

UE 3 : Lexicographie

Enseignant : Julien Lemaire

Contenu :

Les dictionnaires, imprimés ou électroniques, peuvent rendre une diversité de services : aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...

Cependant, pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de choisir celui ou ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, d'être capable d'exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie. Nous nous attacherons ensuite à comprendre, pour un échantillon de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, ainsi que les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles.

L'objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

- Découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques
- Identifier quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter
- Pour les futur-e-s enseignant-e-s : être capable de guider les manipulations dictionnaires d'élèves

Bibliographie :

Rey, A. (2008). *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Morphologie 1

Enseignantes : Marion Kaczmarek & Delphine Tribout

Contenu :

Le cours propose une introduction à la morphologie lexicale. Seront abordées les notions fondamentales de la morphologie, ainsi que différentes distinctions importantes dans le domaine, notamment entre unités simples et complexes, entre analyse étymologique et morphologique, entre construits réguliers et non réguliers. Les principaux procédés de construction des unités lexicales seront ensuite présentés.

Compétences visées :

- Connaître les différents types d'unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue
- Savoir analyser les unités lexicales d'un point de vue morphologique

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris, Ophrys.

UE 2 : Sémantique 1

Enseignant·e·s : Fayssal Tayalati & Alina Tsikulina

Contenu :

Le cours propose une introduction à l'étude du sens des unités lexicales. Après un exposé de quelques concepts théoriques nécessaires à l'étude du sens des éléments lexicaux (sens, référence, signifié, etc.), l'accent sera mis sur les relations sémantiques qui structurent le lexique (synonymie, antonymie, homonymie, etc.). L'étude portera aussi bien sur des mots simples que dérivés et appartenant à des catégories différentes (noms, adjectifs, verbes).

Compétences visées :

- Être capable d'identifier les relations entre mots, et de décrire les bases sur lesquelles ces relations sont fondées
- Être apte à mobiliser des arguments relevant d'autres domaines (syntaxique, morphologique) dans la description sémantique des unités lexicales

Bibliographie :

Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2003). *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris, Nathan.

Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal, Presses Universitaires de Montréal.

Schwarze, C. (2001). *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen, Narr.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC, car l'anglais ne se compense avec aucune autre UE au sein de ce BCC.*

BCC4 : Maîtriser la langue des signes françaises

UE 1 : Sociologie du monde sourd

Enseignante : Sandrine Trottin

Contenu :

Éléments de connaissance de la question sourde : qui sont les s/Sourds ? Quelles peuvent être les conséquences de la surdit  sur la vie quotidienne (citoyennet , acc s aux loisirs, acc s aux soins, acc s   l' ducation et   l'emploi, etc.) ?

Comp tences vis es :

- D construire les repr sentations sur la population sourde
-  tre en mesure de saisir la complexit  des points de vue et les enjeux des diff rentes prises de position sur la question

Bibliographie :

Bertin, F. (2010). *Les sourds, une minorit  invisible*, Paris,  d. Autrement.

Delaporte, Y. (2002). *Les Sourds c'est comme  a, Ethnologie de la surdimutit *, Paris,  d. Maison des sciences de l'homme.

UE 2 : LSF 2

➤ **Enseignement :** LSF2

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu : Poursuite de l'enseignement d but  au premier semestre, en groupes de niveau.

En plus des deux cours hebdomadaires du deuxi me semestre, le groupe des d butant-e-s en septembre suivront un stage d'une petite semaine d but mai, afin de compenser le d calage avec le groupe de non-d butant-e-s.

Comp tences vis es : Ma trise de la LSF au niveau A2 du CECRL minimum pour tout le monde

- **Enseignement** : Autoformation

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu : Vous démarrez dans l'apprentissage de la langue des signes française (LSF) et suivez les cours de langue figurant au programme. L'apprentissage d'une langue nécessite non seulement la participation active à un cours de langue mais aussi un travail personnel organisé et régulier. Au fil des séances, nous envisagerons votre apprentissage de façon pro-active. De combien de temps par semaine disposez-vous ? Quels outils peuvent vous aider ? Comment s'y prendre ? Comment progresser ? Quelles stratégies mettre en place pour améliorer votre pratique de la langue ? Les séances d'autoformation guidée vous permettront de répondre à ces questions et surtout de vous engager dans la langue. Comme le décrit Philippe Perrenoud, « apprendre c'est désirer, c'est persévérer, c'est construire, interagir, prendre des risques et changer. L'individu est au cœur de chacune de ces actions. »

Compétences visées : S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en LSF.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE 1 : Ouverture

- **Enseignement** : remédiation LSF

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu : Ce cours dit d'ouverture est couplé avec l'UE-LSF2 du BCC4

Modalités de validation : communes avec l'UE LSF2

Les étudiants du groupe des débutants en septembre suivront une semaine de stage intensif en Mai, qui donnera lieu à évaluation finale.

UE 2 : Projet de l'étudiant

- **Enseignement** : Culture et compétences numériques

Pour le détail de cette UE qui se prépare à distance, merci de vous reporter [ici](#).

Attention : cette UE est sous le régime dit du contrôle continu intégral. Cela signifie qu'il n'y a pas de seconde session, contrairement à la majorité des enseignements de la licence.

L2 LSF, semestre 3

Semestre 3	ECTS	vol.	Enseignant-e-s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Linguistique générale (diachronie)</i>	3	24h	M. Guérin
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 2</i>	3	24h	F. Tayalati & <i>Nom communiqué à la rentrée</i>
<i>UE2 : Sémantique 2</i>	3	24h	O. Ivchenko
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF3-1</i>	3	24h	D.Ducasse
<i>UE2 : LSF3-2</i>	3	24h	D.Ducasse
<i>UE3 : Linguistique LSF 1</i>	3	24h	M.Kaczmarek
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LGO parcours-type]			
Option Parcours-type LSF			
<i>UE1 : Acquisition 2</i>	3	24h	A. Tsikulina
<i>UE2 : Analyse du discours</i>	3	24h	M. Kaczmarek
<i>UE3 : Projet de l'étudiant connaissance milieu sourd</i>	3	24h	A.Risler
Option Métiers de l'enseignement premier degré			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : Connaissance du milieu sourd</i>	3		Cf présentation ci-dessous
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : sciences</i>	3		Cf présentation ci-dessous
<i>UE3 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Cf présentation ci-dessous

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Linguistique générale (diachronie)

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours introduit et développe le concept de « changement linguistique » : comment et pourquoi les langues évoluent-elles ? Sur quels domaines opère le changement linguistique ? Quel est le lien entre variation synchronique et évolution diachronique ? Ces questions seront principalement illustrées par l'histoire de la langue française, dans ses différents développements phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du latin à l'époque contemporaine.

Compétences visées :

- Maîtriser les outils conceptuels (concepts fondamentaux et principales théories) de la linguistique diachronique
- Identifier le rôle de la diachronie dans certains faits de langue en synchronie
- Comprendre comment la restructuration d'une langue mobilise simultanément les différentes dimensions de la langue, tant formelles (phonologie, morphologie, syntaxe) que sémantico-pragmatiques.

Bibliographie :

Boltanski J.-E. 1995. *La linguistique diachronique*. Que Sais-Je, Paris, PUF.

- Ducos J. & Soutet O. 2012. *L'ancien et le moyen français*. Que Sais-Je. Paris, PUF.
- Duval F. et al. 2022. *Chronologie. L'histoire de la langue française*. Bescherelle. Paris, Hatier.
- Hopper P.-J. & Traugott E. C. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Huchon M. 2002. *Histoire de la langue française*. Librairie Générale Française.
- Kuteva T. et al. 2019. *World Lexicon of Grammaticalization*. 2^e éd. Cambridge, Cambridge University Press.
- Picoche J. & Marchello-Nizia C. 1996. *Histoire de la langue française*. Paris, Nathan Université.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Syntaxe 2

Enseignants : Fayssal Tayalati & *nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

Le cours propose une analyse syntaxique de certains types de phrases en prenant appui sur la notion de 'structure argumentale'. Seront analysées, entre autres : les phrases simples à verbes intransitifs (aussi bien à sujet personnel qu'impersonnel), celles à verbes transitifs (à complément direct ou indirect). Une attention particulière sera accordée aux phrases complexes, aux phrases impersonnelles et à celles qui semblent, en apparence seulement, complexes parce qu'elles combinent deux verbes. Le cours fera le lien entre la structure argumentale du verbe et certaines opérations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation des compléments prépositionnels, etc.

Compétences visées:

- Être capable d'identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase
- Être capable de décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux

Bibliographie : fournie en cours

UE 2 : Sémantique 2

Enseignante : Oksana Ivchenko

Contenu :

Ce cours sera dédié à l'étude de la compositionnalité. Ce principe sera appliqué notamment à l'étude de l'aspect lexical, de l'aspect grammatical, et de l'expression du temps grammatical. Dans chacun de ces cas, nous essayerons de déterminer dans quelle mesure l'ajout de certaines formes linguistiques modifie le sens déjà présent, ou le laisse intact.

Compétences visées :

- Comprendre le principe de compositionnalité, et en quoi il constitue une propriété fondamentale des langues naturelles
- Être capable d'isoler le sens de base d'une expression linguistique
- Comprendre comment le sens d'une expression complexe dépend ou non du sens de ses parties

Bibliographie : fournie en cours

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.*

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE 1 et UE 2 : LSF3-1 et LSF3-2

Enseignant : D.Ducasse

Contenu :

Compréhension et expression lors de relations duelles dans les domaines de la vie quotidienne de proximité, lors de tâches simples et habituelles sur des sujets familiers pour des besoins immédiats.

Modalités d'évaluation:

Contrôle continu

UE 3 : Linguistique LSF 1 :

Enseignante : M.Kaczmarek

Contenu :

Qu'est-ce qu'un mot en langue signée ? Quels sont les effets de la modalité visuo-gestuelle sur la structure et la variation des mots de la langue des signes ?

Le cours abordera la spécificité des langues signées d'avoir un lexique motivé, conséquence de sa modalité visuo-gestuelle.

Un point central sera accordé à la question du geste en langues vocales et en langue des signes, et à la relation geste-signé. Mais pour bien comprendre cette relation, il est nécessaire en premier lieu d'entreprendre un détour historique à la fois sur le développement de la gestualité dans le domaine des langues vocales mais également sur l'évolution du champ de la linguistique en langue des signes.

Notions abordées : signifiant/signifié ; motivation ; convention ; variation ; gestualité

Compétences visées :

Approfondissement de la maîtrise des concepts linguistiques généraux ; savoir poser un regard de linguiste sur la langue des signes française. Envisager le signe de langue des signes comme un signe linguistique. Approfondissement de la réflexion sur les relations entre langage et gestualité.

Bibliographie :

Bouvet D., 1997, Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles, L'Harmattan

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type]

UE 1 : Acquisition 2

Enseignante : Alina Tsikulina

Contenu :

L'objectif principal de ce cours est de réfléchir sur les conditions nécessaires à l'acquisition d'une langue seconde (L2), voire troisième ou quatrième (L3, L4) par l'adulte dans différents contextes d'acquisition (plurilingue, migration).

Dans un premier temps, nous réviserons les différentes étapes qui caractérisent l'acquisition de la L1 pour les comparer à celles de la L2 dans le but de faire ressortir d'éventuelles similitudes et divergences. Ensuite, à l'aide d'études de cas, l'accent sera mis particulièrement sur les variétés d'interlangue et sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel : le rôle du facteur typologique (proximité/distance) des langues en appropriation (L2, L3, L4), les cas de transfert sémantico-syntaxique et conceptuel, la situation d'apprentissage, l'âge, l'accès à l'input, le contact entre les langues en présence.

Compétences visées :

Être capable d'analyser un texte scientifique en développant un avis critique scientifique.

Se positionner par rapport aux courants actuels en acquisition des langues.

Savoir identifier les différents types de parcours acquisitionnels et en connaître les propriétés.

Savoir repérer les facteurs qui entrent en jeu lors de l'acquisition d'une langue seconde.

Bibliographie :

Cenoz, J. 2001. The effect of linguistic distance, L2 status and age on cross-linguistic influence in third language acquisition. In J. Cenoz, B. Hufeisen & U. Jessner (éds.). *Cross-linguistic influence in third language acquisition. Psycholinguistic Perspectives*. Clevedon: Multilingual Matters, 8-20.

Cenoz, J. & Gorter, D. 2019. Multilingualism, translanguaging and minority languages in SLA. *Modern Language Journal* 103 : 130-135

Gaonac'h D. 1991. *Théories et apprentissage d'une langue étrangère*. Paris : Hatier/Didier

Klein, W. & Perdue, C. 1997. The basic variety (or Couldn't natural languages be much simpler?). *Second Language Research* 13: 301-347.

Porquier, R. & Py, B. 2008. *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*. Paris : Hatier/Didier du Mirail.

Watorek, M. 2004. Construction du discours par des enfants et des apprenants adultes. *AILE* 20 : 129-171.

UE 2 : Analyse du discours

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Après une introduction générale à l'analyse du discours, le cours se focalisera sur les spécificités du discours numérique, et en particulier sur les dynamiques sémiologiques, discursives et linguistiques typiques des chats adjacents aux jeux-vidéo (Discord, Twitch). En utilisant des méthodes issues de l'analyse critique du discours, de la théorie de l'argumentation ainsi que de la pragmatique linguistique les étudiantes et étudiants seront amenés à identifier les narratives, les contenus idéologiques et les manipulations cachés dans ces chats.

Compétences visées :

- Avoir conscience de l'existence de différents genres discursifs numériques et non numériques
- Être capable d'identifier les perlocutions des contributions des intervenants dans un chat numérique
- Être capable d'identifier les manipulations à l'œuvre dans le discours numérique

Bibliographie :

Badouard R. 2017. *Le désenchantement de l'internet. Désinformation, rumeur et propagande*, Limoges, FYP Éditions.

Riley, Ph. 2007. *Language, Culture and Identity: an Ethnolinguistic Perspective*. London, Continuum.

NYU Stern Center for Business and Human Rights 2023. *Gaming the System: How Extremists Exploit Gaming Sites and What Can Be Done to Counter them*.

UE 3 : Projet de l'étudiant

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Cette UE vise à approfondir la réflexion sur la place des Sourds dans la société, par une diversification des points de vue. Elle comporte à la fois des enseignements théoriques et des témoignages recueillis au travers de conférences données par des acteurs du monde Sourd et au cours d'entretiens. Les thèmes abordés peuvent être : l'identité sourde, le rapport à l'écrit, le bilinguisme Sourd, la représentation publique des Sourds, etc

Compétences visées :

Prendre du recul sur les témoignages et les mettre en perspective avec les savoirs constitués et ainsi questionner ses propres connaissances acquises sur le monde des Sourds
Savoir extraire l'argumentation d'un article scientifique

Bibliographie :

Holkomb T.K., 2016, *Introduction à la Culture Sourde*, ERES ed.

Kerbourc'h S., 2006, *Du mouvement Sourd à la parole publique des sourds*, actes du colloque EHESS « Les Sourds dans la Cité », Paris.

Mottez B., 2006, *Les Sourds existent-ils ?*, Paris, L'Harmattan

Conférences 'Culture Sourde' sur la WebTV de l'Université de Lille : <https://webtv.univ-lille.fr/grp/611/conferences-culture-sourde/>

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME]

L'option **Métiers de l'enseignement 1^e degré**, offerte à partir de la L2, se déroule sur 4 semestres et permet de satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré en fournissant aux étudiant·e·s qui souhaitent devenir professeur des écoles :

- des enseignements permettant d'appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner, en particulier en français et en mathématiques (mais pas seulement : initiation aux neurosciences, enseignements en sport, géographie, astronomie etc. Le tout adapté à un public de futurs professeurs des écoles)
- une sensibilisation à la didactique des disciplines et aux "questions vives en éducation" (laïcité, égalité fille-garçon, école inclusive etc.)
- la possibilité de construire une première représentation du métier (stage en établissement scolaire)
- des enseignements relatifs aux grands enjeux du système éducatif français.

Cette option est composée de 4 UE par semestre, du S3 au S6 :

- Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences Humaines
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/ Pluridisciplinarité

Pour le détail, merci de vous reporter [ici](#).

L2 LSF, semestre 4

Semestre 4	ECTS	vol.	Enseignant-e-s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Théories linguistiques 1</i>	3	24h	M. Kaczmarek
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 2</i>	3	24h	M. Guérin
<i>UE2 : Phonétique et phonologie 2</i>	3	24h	A. Jatteau & nom communiqué à la rentrée
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	Noms communiqués à la rentrée
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF4-1</i>	3	24h	D.Ducasse
<i>UE2 : LSF4-2</i>	3	24h	D.Ducasse
<i>UE3 : Pratiques communicatives</i>	3	24h	
- <i>Autoformation</i>		12h	P.Houwenaghel
- <i>Pratiques communicatives des sourds</i>		12h	A.Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LSF parcours-type]			
<i>UE1 : Pragmatique</i>	3	24h	M. Kaczmarek
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- <i>Pensée et langage</i>			K.Paykin
- <i>Langage et évolution</i>			M.Kaczmarek
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : Parcours scolaire des enfants sourds</i>	3	24h	A.Risler
BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré [LGO option ME]			
Pour le détail, merci de vous reporter ici .			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Théories linguistiques 1

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Après avoir parcouru les différents systèmes d'écriture, le cours retrace l'histoire de la grammaire en commençant par la grammaire de Pānini. Nous examinerons ensuite la façon dont le langage est appréhendé depuis l'Antiquité à travers les écrits de Platon et Aristote jusqu'au XVIII^e siècle, où nous étudierons des textes des grammairiens de Port Royal, chez qui Chomsky trouvait de lointains prédécesseurs des grammaires génératives transformationnelles du XX^e siècle.

Compétences visées :

- Comprendre l'évolution de certains concepts théoriques ;
- Être apte à lire et analyser les ouvrages des grammairiens des siècles précédents et à mettre en rapport leurs idées avec nos connaissances d'aujourd'hui.

Bibliographie :

Arnauld A. & Lancelot C. 1660. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Ed. 1969. Paris, Republications Paulet.

Arnauld A. & Nicole P. 1662. *La Logique ou l'art de penser*, Ed. 1992. Paris, Gallimard.

Aussant É. 2008. [La grammaire de Pānini : quand la conscience linguistique d'un grammairien devient celle de toute une communauté](#), *Revue romane*, III (4), pp. 377-387.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Morphologie 2

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours est une introduction à la morphologie flexionnelle. Le cours présentera tout d'abord la distinction entre flexion et construction, ainsi que les bases de la flexion. Puis seront observés divers types de traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde. Dans une approche typologique, différents aspects méthodologiques de l'analyse morphologique seront abordés.

Compétences visées :

- Savoir analyser d'un point de vue morphologique une forme fléchie
- Savoir identifier les traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde
- Savoir reconnaître les différents types de fonctionnements morphologiques des langues
- Connaître les conventions internationales de présentation de données linguistiques

Bibliographie :

Aronoff M. & Fudeman K. 2005. *What is Morphology*, Oxford, Blackwell Publishing.

Booij G. 2012. *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology*, 3^e édition. Oxford, Oxford University Press.

Bybee J. 1985. *Morphology: A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam, John Benjamins.

Haspelmath M. 2002. *Understanding Morphology*, Londres, Arnold.

UE 2 : Phonétique et phonologie 2

Enseignantes : Adèle Jatteau & *nom communiqué à la rentrée*

Contenu :

Après une brève période de révision des notions associées au cours 'Phonétique & phonologie 1', le cours consiste en une introduction aux caractéristiques prosodiques de différentes langues (syllabe, accents, tons, intonation, etc.) – y compris dans leurs dimensions acoustiques –, ainsi qu'en une présentation de dimensions spécifiques aux phonétique et phonologie du français (liaison, e-muet).

Compétences visées :

- Être capable de reconnaître les propriétés suprasegmentales des sons du français et d'autres langues
- Savoir analyser en profondeur les phonétique et phonologie de différentes langues

Bibliographie :

En plus de celle qui est associée à la présentation du cours 'Phonétique & phonologie 1' de L1 :

Hayes B. 2009. *Introductory Phonology*. Wiley-Blackwell.

Ladefoged P. & Maddieson I. 1996. *The Sounds of the World's Languages*. Blackwell.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.*

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE 1 et UE2 : LSF4-1 et LSF4-2 : Langue des signes

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 du CERL en fin d'année.

UE 3 : Pratiques communicatives

comporte deux enseignements obligatoires : autoformation, et pratiques communicatives des sourds

EC1 : Autoformation guidée

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Vous poursuivez l'apprentissage de la langue des signes française (LSF) et suivez les cours de langue figurant au programme. L'apprentissage d'une langue nécessite non seulement la participation active à un cours de langue mais aussi un travail personnel organisé et régulier. Au fil des séances, nous envisagerons votre apprentissage de façon pro-active. De combien de temps par semaine disposez-vous ? Quels outils peuvent vous aider ? Comment s'y prendre ? Comment progresser ? Quelles stratégies mettre en place pour améliorer votre pratique de la langue ? Les séances d'autoformation guidée vous permettront de répondre à ces questions et surtout de vous engager dans la langue. Comme le décrit Philippe Perrenoud, « apprendre c'est désirer, c'est persévérer, c'est construire, interagir, prendre des risques et changer. L'individu est au cœur de chacune de ces actions. »

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes.

Modalité d'évaluation :

Cet enseignement est validé par des notes, qui s'ajoutent aux notes des UE1 LSF4-1 et UE2 LSF4-2

EC2 : Pratiques communicatives des sourds

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

La conséquence majeure de la surdité est un handicap de communication, qui touche à la fois les sourds et les entendants dans leurs interactions. Les personnes sourdes développent des modalités de communication particulières. Quand elles sont également signeuses, c'est à dire locutrices de la langue des signes, elles sont forcément bilingues, confrontées au quotidien à deux langues, le français et la langue des signes, qui s'expriment selon des modalités différentes. Le cours abordera les particularités des modes de communication des sourds par rapport à celles des entendants. Il présentera les moyens d'appréhender leurs pratiques communicatives bilingues et/ou bimodales.

Compétences visées :

Approfondissement de connaissance du milieu sourd, problématisation de la question du bilinguisme sourd et de la place des langues dans les interactions sourds-entendants. Initiation à l'analyse de données linguistiques.

Bibliographie :

Correno M., 2012, Représentations sociales de deux sujets sourds sur leurs pratiques communicatives, mémoire de master 2, Université Stendhal, Grenoble. <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00755002>
Kerbourc'h S., 2010, Sourds jour après jour : petites et grandes conséquences d'une assignation normative, Le sociographe 2010/1, n°31, p57-66
Millet A., Esteve I., Guigas L., 2008, Pratiques communicatives d'un groupe de jeunes sourds adultes, Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF. | <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00419204/document>

Modalités d'évaluation : contrôle continu sur les pratiques communicatives

UE 1 : Pragmatique

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Les locuteurs des langues naturelles sont parfois amenés à interpréter un énoncé par-delà son sens littéral.

Ces interprétations, essentielles au bon fonctionnement d'une conversation, constituent l'objet d'étude de ce cours.

Il s'agira d'étudier différents types de contenus sémantiques qui peuvent se superposer au propos principal d'un énoncé.

Compétences visées :

- Savoir distinguer contenu littéral et contenu inféré
 - Savoir identifier, dans une phrase, le contenu en cause et d'éventuels contenus projectifs
- Maîtriser les outils théoriques pour pouvoir décrire les différents types de contenus inférentiels

Bibliographie :

Grice P. 1975. Logic and Conversation, in *Syntax and Semantics. Speech Acts*. Sous la dir. de P. Cole et J.L. Morgan. T. 3. New York, Academic Press, pp. 41-58.

UE 2 : Spécialisation : un cours au choix entre les 2 enseignements ci-dessous

Enseignement 1 : Pensée et Langage

Enseignante : Katia Paykin

Contenu :

Selon N. Chomsky, dire que le langage est un moyen de communication est aussi réducteur que considérer que les yeux servent uniquement pour regarder la télévision. Le but de ce cours est d'examiner ce qu'est le langage, si ce n'est pas un moyen de communication. Parmi les questions abordées, les suivantes : le langage est-il un instinct ? Les humains peuvent-ils réfléchir sans langage ? Le langage influence-t-il notre façon de réfléchir ? Y a-t-il des universaux linguistiques ?

According to N. Chomsky, to say that language is a means of communication is as false as to say that human eyes serve exclusively to watch television. The main aim of the course is to investigate what language IS if it is not just a means of communication. Some of the questions examined will include the following: is language an instinct? Can humans think without language? Can and does language influence the way we think? Are there universals in the domain of language?

Attention : le cours est dispensé en anglais avec des mises au point en français.

Les étudiants peuvent s'exprimer en français ou en anglais, au choix

Spoiler alert! The course is taught in English with some use of French, when necessary.

Students can speak French or English as well.

Compétences visées :

Lire et comprendre des articles scientifiques en anglais en lien avec le langage et la pensée

Être capable de traiter une même question à partir de points de vue différents

Exercer son esprit critique

Aptitude to read and understand scientific articles in English related to the question of language and thought, to take different points of view on the same topic, to exercise critical judgement

Bibliographie :

Chomsky, N. (1972). *Language and mind*. Harcourt Brace Jovanovich.

Pinker, S. (1994). *The Language Instinct*. Harper Perennial.

Rosch, E. (1977). "Human categorization" in: Warren, N., ed. *Advances in Cross-Cultural Psychology*, vol. 1. Academic Press.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement 2 : Langage et évolution

Enseignante : Marion KACZMAREK

Contenu :

Dans ce cours, nous allons envisager le changement linguistique en tant que processus d'évolution culturelle. Nous allons présenter la théorie synthétique de l'évolution néo-darwinienne, et voir comment des éléments linguistiques peuvent être vus comme subissant des processus d'évolution.

Compétences visées:

Maîtriser les fondements de la théorie néodarwinienne

Prendre conscience du parallélisme entre l'évolution néodarwinienne et l'évolution de la langue

Bibliographie :

R. Dawkins (1976/2013) : *Le gène égoïste*. Paris : Odile Jacob.

D'autres éléments de bibliographie seront fournis en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 3 :Projet de l'étudiant : Parcours scolaire des enfants sourds

Enseignante : Annie RISLER

Contenu :

Sensibilisation à la complexité des questions liées à la scolarisation des enfants sourds : diversité des profils d'enfants et des choix familiaux. Dispositifs législatifs et institutionnels existants d'intégration scolaire, individuelle et collective.

Compétences visées :

Prise de recul sur les enjeux liés aux choix linguistiques dans l'éducation des jeunes sourds : éducation bilingue ou monolingue, choix de la (ou des) langue(s) d'enseignement.

Bibliographie :

INPES, 2005 : *La surdité de l'enfant, guide pratique à l'usage des parents* (en ligne)

Eduscol, 2009 : *Scolariser les élèves sourds et malentendants*, publication CNDP (en ligne)

Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap, 2018

Delamotte-Legrand R., Sabria R., 2001, L'enfant sourd et ses langues , in V. Castellotti (dir) *D'une langue à l'autre, pratiques et représentations, collection Dyalang n°308*, 2001, Presses Universitaires de Rouen, pp81-109

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME]

L'option **Métiers de l'enseignement 1^e degré**, offerte à partir de la L2, se déroule sur 4 semestres et permet de satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré en fournissant aux étudiant-e-s qui souhaitent devenir professeur des écoles :

- des enseignements permettant d'appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner, en particulier en français et en mathématiques (mais pas seulement : initiation aux neurosciences, enseignements en sport, géographie, astronomie etc. Le tout adapté à un public de futurs professeurs des écoles)
- une sensibilisation à la didactique des disciplines et aux "questions vives en éducation" (laïcité, égalité fille-garçon, école inclusive etc.)
- la possibilité de construire une première représentation du métier (stage en établissement scolaire)
- des enseignements relatifs aux grands enjeux du système éducatif français.

Cette option est composée de 4 UE par semestre, du S3 au S6 :

- Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences Humaines
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/ Pluridisciplinarité

Pour le détail, merci de vous reporter [ici](#).

L3 LSF, semestre 5

Semestre 5	ECTS	vol.	Enseignant·e·s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Théories linguistiques 2</i>	3	24h	A. Jatteau
<i>UE2 : Linguistique comparée 1</i>	3	24h	M. Guérin
<i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i>	3	24h	E. Soroli
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF5--1</i>	3	24h	C.Piétain
<i>UE2 : LSF5-2</i>	3	24h	C.Piétain, P.Houwenaghel, S.Gonzalez
<i>UE3 : Linguistique LSF2 : les constructions syntaxiques</i>	3	24h	A.Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LSF parcours-type]			
<i>UE1 : Syntaxe de la phrase complexe</i>	3	24h	M.Guérin
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- Didactique du FLE1			H.Hu
- Etudes sur corpus			D.Tribout
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : 1 cours au choix</i>	3	24h	
Cours offerts par l'université et les autres formations			Cf. ici
<i>UE4 : Projet de l'étudiant</i>	3		
Cf. ici			
BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré [LSF option ME]			
Pour le détail, merci de vous reporter ici .			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE 1 : Théories linguistiques 2

Enseignante : Adèle Jatteau

Contenu :

Le cours introduit les courants théoriques majeurs de la linguistique contemporaine, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux États-Unis, la grammaire générative et la linguistique cognitive. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences visées :

- Connaître les jalons historiques des théories linguistiques majeures du 19^e au 20^e, l'histoire des auteurs et des concepts majeurs
- Situer les cadres théoriques utilisés dans les autres cours de la licence (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique...) dans l'histoire des idées ; les situer les uns par rapport aux autres (critiques, reprises, réinterprétations...)
- Savoir appliquer différents types d'analyse théorique à un même objet (analyse néogrammaticienne, structuraliste, générativiste, cognitiviste...)
- Être capable de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu

Bibliographie :

Sarfati G.-E. 2020. *Linguistiques : Initiation aux grandes théories*. Paris, Armand Colin.
Fuchs C. & Le Goffic P. 1992. *Les linguistiques contemporaines*. Paris, Hachette Supérieur.
Mounin G. 1972. *La linguistique du XX^e siècle*. Paris, PUF.

UE 2 : Linguistique comparée 1

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Le cours présente une introduction à la linguistique comparée et à la typologie des langues, en mettant l'accent sur les propriétés syntaxiques et morphologiques des langues. À travers l'étude de points particuliers tels que l'ordre des mots, les catégories verbales, etc., une réflexion sur les concordances et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée.

Compétences visées :

- Connaître la classification typologique des langues et savoir identifier le type d'une langue
- Savoir comparer les systèmes linguistiques
- Savoir analyser des exemples pour illustrer une propriété
- Comprendre la notion de « concept comparatif »

Bibliographie :

Comrie B. 1989. *Language universals and linguistic typology*, 2nd éd. Chicago, The University of Chicago Press.
Creissels D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique* [2 Vol.]. Paris, Lavoisier.
Croft W. 1990. *Typology and Universals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Shopen T. 2007. *Language Typology and Syntactic Description*, 2nd éd. [3 Vol.]. Cambridge, Cambridge University Press.

Sörös A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues*, Bern, Peter Lang.

UE 3 : Psycholinguistique - Construction du sens

Enseignante : Efstathia Soroli

Contenu :

La psycholinguistique se situe au carrefour entre la linguistique, la psychologie, les neurosciences et l'informatique. L'objectif principal du psycholinguiste est de comprendre comment l'esprit (système cognitif) et le cerveau (système neurophysiologique) fonctionnent lors de l'apprentissage, de la compréhension et de la production du langage. Les psycholinguistes se posent des questions telles que :

- Pourquoi apprenons-nous à communiquer de manière symbolique, et comment construisons-nous le sens ?
- Par quels processus cognitifs un sujet humain met en œuvre le système d'une langue naturelle ?
- Est-ce qu'on peut penser (se représenter le monde, stocker des informations, effectuer des raisonnements/des associations, résoudre des problèmes, prendre des décisions etc.) sans langage ?
- Dans quelle mesure notre ou nos langues influencent notre manière de penser et de conceptualiser le monde ?

L'objet principal de ce cours est de dresser un bilan critique des travaux en ce domaine autour de la relation entre langage, processus cognitifs et fonctionnement cérébral. Plus précisément, il s'agira :

1. de faire le lien entre processus cognitifs (catégorisation, mémoire, raisonnement etc.) et traitement de l'information langagière de haut niveau (avec une attention particulière aux mécanismes de compréhension, d'identification du sens, de construction du lexique mental et de production du langage), et entre traitement langagier et activité cérébrale ;
2. de présenter et explorer les principales théories dans le domaine de la psycholinguistique
3. d'offrir un panorama des dernières découvertes dans le domaine de la construction du sens (représentation conceptuelle, encodage lexical, traitement des mots/des phrases/du discours, etc.)
4. d'examiner les méthodes utilisées dans la recherche psycholinguistique, interpréter les résultats issus de ces études et surtout comprendre comment ces données ont contribué au développement des principales théories psycholinguistiques.

Une attention particulière sera portée au caractère interdisciplinaire et aux démarches, souvent divergentes d'un point de vue méthodologique et théorique, des études psycholinguistiques.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales :
 - développement d'un esprit de synthèse,
 - capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline :
 - Capacité à : identifier les différentes approches théoriques et méthodologiques dans le domaine de la psycholinguistique, reconnaître les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans l'encodage et le décodage de haut niveau, mener une réflexion empirique et savoir identifier un protocole/tâche expérimentale basique en s'appuyant sur les modèles théoriques les plus récents.

Bibliographie :

- Caron J. 1989. *Précis de psycholinguistique*. Paris, PUF.
- Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. 2015. How language impacts memory of motion events in English and French. *Cognitive Processing*, 16 (1), pp. 209-213.
- Fossard M. & Macoir J. 2016. Apports de la psycholinguistique. In J.-M. Kremer, E. Lederlé, C. Maeder (éds), *Guide de l'orthophoniste. Savoirs fondamentaux de l'orthophoniste. Savoirs dans le domaine des sciences du langage*, pp. 68-75.
- Hickmann M., Engemann H., Soroli E., Hendriks H. & Vincent C. 2017. Expressing and categorizing motion in French and English: Verbal and non-verbal cognition across languages. In I. Ibarretxe-Antuñano (ed.), *Motion and space across languages and applications*, 61-94. Human cognitive processing series. Amsterdam, John Benjamins.
- Menn L. & Dronkers N. 2016. *Psycholinguistics: Introduction and Applications* (2nd edition). San Diego, Plural Publishing.
- De Groot A. & Hagoort P. 2018. *Research Methods in Psycholinguistics and the Neurobiology of Language: A practical guide*. NY, John Wiley & Sons.
- Singleton D. 2016. *Language and the lexicon*. NY, Routledge.
- Soroli E. 2012. Variation in spatial language and cognition: exploring visuo-spatial thinking and speaking cross-linguistically. *Cognitive Processing*, 13 (1), pp. 333-337.
- Soroli E. & Hickmann M. 2011. Language and spatial representations in French and in English: Some evidence from eye-movements. In G. Marotta, A. Lenci, L. Meini & F. Rovai (eds), *Space in Language*, 581-597. Pisa: Edizioni ETS ISBN: 978-884672902-6.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : *noms communiqués à la rentrée*

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : *l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.*

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE 1 : LSF5-1 et UE2 : LSF5-2

Enseignants: Cédric PIETAIN, Pénélope HOUWENAGHEL et Stéphane GONZALEZ

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites dans tous les domaines. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui. Savoir reformuler ses propos, interagir de façon naturelle.

Le cours se compose en 3 enseignements :

Pratique LSF (Cédric Piétain) 3h par semaine

Thème (Pénélope Houwenaghel) de la LSF vers le français, 1h une semaine sur 2

Version (Stéphane Gonzalez) du français vers la LSF. 1h une semaine sur 2, cours hybride.

Les cours de thème et version permettent un travail approfondi de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques sur des structures choisies, en français et en LSF.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1+ du CECRL en fin de semestre

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 3 : Linguistique LSF 2 : Les constructions syntaxiques

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Introduction à la description linguistique des langues signées : la combinatoire et la variation morphologique des unités du discours en LSF. Les constructions spatiales propres aux langues signées. Étude de la formation des phrases en LSF, analyse en constituants et étude des constructions syntaxiques des prédicats verbaux. Ces constructions sont de nature séquentielle mais également spatiale. L'accent sera porté sur la notion d'espace en langue des signes, qui est induite par la modalité visuelle, tout comme l'est la motivation du lexique.

Ce cours fait donc suite au cours Linguistique LSF1, et amène à s'interroger sur la variation des signes motivés en discours, selon leur fonction dans la phrase ainsi que sur les éléments grammaticaux de nature spatiale. L'étude de la distinction nom-verbe en discours permettra d'aborder les types de constructions verbales.

Compétences visées:

Savoir découper les énoncés en constituants, savoir identifier des constructions syntaxiques relevant de la séquentialité et de la spatialisation ainsi que leurs composants morphologiques. Utilisation du logiciel d'annotation multilinéaire ELAN.

Bibliographie :

Millet A., 2019, Grammaire descriptive de la langue des signes française, UGA Editions, Grenoble

Risler A., 2007, les classes lexicales envisagées à partir de la fonction adjectivale, in Silexicales 2007/5, Université de Lille, pp.103-125. : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00742891/document>

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 1 : Syntaxe de la phrase complexe

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Ce cours, qui s'inscrit dans une progression dans la découverte des méthodes d'analyse syntaxique (Syntaxe 1 et 2), est essentiellement consacré à l'étude des phrases complexes. Dans un premier temps, un rappel sera fait sur les points communs et les différences entre phrases simples et complexes. Les différents types de constructions syntaxiques complexes (notamment les subordonnées) seront ensuite présentés et analysés. Enfin, une comparaison de différentes constructions syntaxiques dans plusieurs langues sera présentée.

Compétences visées :

- Savoir distinguer phrases simples et phrases complexes
- Savoir reconnaître et analyser les différents types de constructions syntaxiques complexes en français
- Appréhender différents types de constructions syntaxique dans des langues diverses

Bibliographie :

Creissels D. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique* [2 Vol.]. Paris, Lavoisier.
Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. *Grammaire méthodique du français*, 8^e éd. Paris, PUF.

UE 2 : Spécialisation : Un cours au choix parmi les 2 enseignements décrits ci-dessous

Enseignement : Didactique du FLE 1

Enseignante : Huiyun HU

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, des méthodes traditionnelles à l'approche actionnelle. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes démarches et supports didactiques utilisés du XIX^{ème} siècle à nos jours et à réfléchir sur les supports qu'ils ont déjà croisés dans leur parcours d'apprenant de langue. Les réflexions seront menées en groupe à partir d'un carnet de bord.

Compétences visées:

Situer les pratiques pédagogiques au sein de l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, et savoir développer un regard réflexif sur les différentes difficultés/stratégies d'apprentissage.

Bibliographie :

Besse, H. (1985) *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.
Gaonac'h, D. (1991) *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier
Puren, C. (1988) *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/ CLE International.
Puren C. (1994) *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

Modalités d'évaluation : controle continu

Enseignement : Etudes sur corpus

Enseignant : Delphine TRIBOUT

Contenu :

Les corpus, c'est-à-dire des échantillons linguistiques représentatifs, constituent un outil irremplaçable pour la description des langues naturelles. Ce cours constitue une présentation des principes méthodologiques fondamentaux de la linguistique de corpus. Il présentera différents corpus et montrera comment exploiter un corpus à des fins d'analyse linguistique.

Compétences visées :

Être capable de :

- exploiter un corpus dans le but d'étudier un phénomène linguistique
- mobiliser des compétences d'analyse linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) sur des données linguistiques attestées

Bibliographie :

Habert B. 2005. *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Paris, Ophrys.

Habert B., Nazarenko A. & Salem A. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris, Armand Colin.

UE 3 : Ouverture

1 cours à choix à prendre dans la liste fournie dans le tableau récapitulatif du S5 plus haut. Les enseignements gérés par le département Sciences du langage sont décrits ci-dessous.

Attention : certains cours d'ouverture sont gérés par d'autres départements que les Sciences du langage. Merci de vérifier les compatibilités d'emploi du temps, ainsi que les pré-requis avant d'effectuer votre choix.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME]

L'option **Métiers de l'enseignement 1^e degré**, offerte à partir de la L2, se déroule sur 4 semestres et permet de satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré en fournissant aux étudiant-e-s qui souhaitent devenir professeur des écoles :

- des enseignements permettant d'appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner, en particulier en français et en mathématiques (mais pas seulement : initiation aux neurosciences, enseignements en sport, géographie, astronomie etc. Le tout adapté à un public de futurs professeurs des écoles)
- une sensibilisation à la didactique des disciplines et aux "questions vives en éducation" (laïcité, égalité fille-garçon, école inclusive etc.)
- la possibilité de construire une première représentation du métier (stage en établissement scolaire)
- des enseignements relatifs aux grands enjeux du système éducatif français.

Cette option est composée de 4 UE par semestre, du S3 au S6 :

- Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences Humaines
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/ Pluridisciplinarité

L'option doit impérativement avoir été suivie en L2 pour l'être en L3.

Pour le détail, merci de vous reporter [ici](#).

L3 LSF, semestre 6

Semestre 6	ECTS	vol.	Enseignant·e·s
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage			
<i>UE1 : Formalismes linguistiques</i>	3	24h	M. Kaczmarek & D. Tribout
<i>UE2 : Linguistique comparée 2</i>	3	24h	M. Guérin
<i>UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction</i>	3	24h	D. Livet
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	<i>Noms communiqués à la rentrée</i>
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF6--1</i>	3	24h	C.Piétain, P.Houwenaghel, S.Gonzalez
<i>UE2 : LSF6-2</i>	3	24h	C.Piétain, P.Houwenaghel, S.Gonzalez
<i>UE3 : Usages de la langue des signes française</i>	3		
- Usages esthétiques des langues signées		12h	P.Houwenaghel
- Usages professionnels de la LSF		12h	S.Trottin
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [LSF parcours-type]			
<i>UE1 Sociolinguistique 2</i>	3	24h	Paola Pietrandrea
<i>UE2 : Spécialisation : 1 cours au choix</i>	3	24h	
- Grammaire de construction			M. Lemmens
- Didactique du FLE2			
<i>UE3 Projet de l'étudiant : Stage ou TER</i>			A. Risler, M.Kaczmarek
BCC5 : Métiers de l'enseignement 1^{er} degré [LSF option ME]			
Pour le détail, merci de vous reporter ici .			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des sciences du langage

UE 1 : Formalismes linguistiques

Enseignantes : Marion Kaczmarek & Delphine Tribout

Contenu :

Le cours est une introduction à l'utilisation de formalismes en linguistique. Il présentera deux formalismes syntaxiques qui ont une place importante dans l'histoire de la linguistique formelle.

Compétences visées :

- Savoir utiliser une grammaire formelle pour analyser une phrase
- Savoir représenter formellement une phrase du français

Bibliographie :

Abeillé A. 2007. *Les grammaires d'unification*, chap. 1 La grammaire lexicale fonctionnelle. Paris, Lavoisier.

Bresnan J. 2001. *Lexical-Functional Syntax*. Oxford, Blackwell.

UE 2 : Linguistique comparée 2

Enseignant : Maximilien Guérin

Contenu :

Le cours vise à donner, à travers l'examen de certaines constructions lexicales et syntaxiques, un aperçu des divergences et convergences qui peuvent exister entre les langues, voire au sein d'un même 'type' de langues. Plus particulièrement, il est réservé aux problématiques liées aux unités phraséologiques qui peuvent différer dans leur structure ainsi que dans leur sémantique d'une langue à l'autre. Une attention particulière sera consacrée aux collocations et aux expressions idiomatiques du français, de l'anglais et du russe.

Compétences visées :

- Être capable de mener à bien une analyse linguistique contrastive
- Être capable de discerner des variations inter-typologiques ainsi qu'intratypologiques
- Comprendre les mécanismes responsables de la diversité linguistique et de ses évolutions diachroniques

Bibliographie :

Beavers J., Levin B. & Tham W.D. 2010. The Typology of Motion Expressions Revisited, *Linguistics*, 46, pp. 331–377.

Edmonds A. 2013. Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques : le cas des expressions conventionnelles. *Langages* 189, pp. 121-138.

Espinal M. T. & Mateu J. 2019. Idioms and Phraseology. *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Oxford, Oxford University Press.

González Rey I. 2015. *La phraséologie du français*. Toulouse, PUM.

Hoelbeek T. 2017. Contrastive Analysis. In *The Evolution of Complex Spatial Expressions within the Romance Family*. Leiden, The Netherlands: Brill.

Tutin A. & Grossmann F. 2002. Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée* 8 (1), pp. 7-25.

UE 3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction

Enseignante : Delphine Livet

Contenu :

Les dictionnaires, imprimés et électroniques, rendent une multitude de services : aide à la compréhension d'énoncés écrits ou oraux, aide à la recherche du mot le plus adapté dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique, etc.

Mais, pour que ces services soient efficaces, il importe d'identifier préalablement son besoin linguistique afin de choisir l'outil dictionnaire qui y répondra le mieux et de pouvoir ainsi exploiter les nombreuses informations que les répertoires recèlent.

En nous concentrant plus spécifiquement sur les dictionnaires d'apprentissage et les dictionnaires bilingues, nous établirons une typologie grâce à l'étude des similitudes et des différences constatées entre ces différents outils. Nous nous attacherons ensuite à comprendre, en nous appuyant sur plusieurs répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés, ainsi que les modalités d'organisation et de rédaction au sein des articles, en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques.

L'objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

- Découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques
- Identifier les services à attendre des dictionnaires et savoir comment les exploiter
- (pour les futur-e-s enseignant-e-s) : être en mesure de guider les manipulations dictionnaires d'élèves

Bibliographie :

Rey A. 2008. *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin.

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignant : noms communiqués à la rentrée

Contenu :

Communiqué à la rentrée

Compétences visées :

Communiqué à la rentrée

Attention : l'UE d'anglais étant seule dans le BCC3, il est impératif de valider le BCC3 chaque semestre ou à l'année par compensation interBCC.

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE 1 et UE2 : LSF6-1 et LSF6-2

Enseignants : *Cédric PIETAIN, Pénélope HOUWENAGHEL, Stéphane GONZALEZ*

LSF (Cédric Piétain)

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans toute situation de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Savoir développer une argumentation longue en LSF, reformuler ses propos. Participer à des discussions de façon naturelle, avec tout type de locuteur. Comprendre tout type de document vidéo en langue des signes.

Compétences visées : Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) au minimum à un niveau B1 consolidé / B2 en cours du CECRL en fin de semestre. Ceci correspond au niveau requis pour entrer en formation d'interprète.

Thème / Version (Pénélope Houwenaghel et Stéphane Gonzalez)

Contenu :

Travail de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Modalités d'évaluations : contrôle continu , LSF coef2, version coef1

UE 3 : Usages de la langue des signes française

Cette UE comporte 2 enseignements

Enseignement : *Usages professionnels de la LSF*

Enseignants : *Sandrine TROTTIN*

Contenu :

Les métiers en lien avec la LSF sont nombreux et variés. Ils peuvent être des métiers autres avec une spécialisation dans la communication en LSF, mais ils peuvent être également des métiers spécifiques et dédiés aux personnes sourdes pratiquant la LSF.

Le cours abordera les deux approches : les métiers avec une spécialisation ainsi que les métiers dédiés. Il s'agira d'acquérir une connaissance des différents métiers, des endroits où ils peuvent être pratiqués, des publics visés et des conditions de travail dans ce domaine.

Compétences visées :

Découvrir les différents métiers ayant un lien avec la LSF, connaître le paysage actuel de l'emploi en France en lien avec la LSF.

Bibliographie : http://surdite.lsf.free.fr/travail_avec_sourds.htm
<https://www.100metiersenregion.fr/interprete-en-langue-des-signes/>

Enseignement : *Usages esthétiques des langues signées*

Enseignants : *Pénélope HOUWENAGHEL*

Contenu :

La communauté Sourde française réinvestit sa destinée depuis les années 1970, sur les plans identitaires, linguistiques, culturels et économiques. Nous verrons comment la création de

L'International Visual Théâtre (IVT) peut être considérée comme emblématique de son époque. Comment comprendre les œuvres produites par l'IVT dans un mouvement global d'émancipation culturelle ?

Le cours est donné en LSF

Compétences visées :

Repérer et reconnaître les procédés esthétiques dans une œuvre signée, inscrire une œuvre dans son contexte de création.

Bibliographie :

Abbou V., Une clé sur le monde, Eyes Éditions, 2017.

Chateauvert J., "Qu'est ce que la littérature en langue des signes", L'information grammaticale, n°149, 2016

Houwenaghel P., Risler A., « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [Online], 34 | 2018

Collectif, Sign Language Studies, Gallaudet university press, volume.7, n°3, 2001."

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF-type]

UE 1 Sociolinguistique 2

Enseignant : Marion KACZMAREK

Contenu :

Après un approfondissement des méthodologies permettant l'analyse sociolinguistique, ce cours confrontera les étudiant.e.s à la pratique de l'enquête sociolinguistique (questionnaire, corpus). En fonction des effectifs et des possibilités pratiques, et sous l'angle d'une thématique définie en amont, il s'agira de réfléchir à l'élaboration d'un protocole de recueil de données et de préparer une analyse des données à recueillir (ou, dans l'idéal, recueillies).

Compétences visées:

- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques ;
- Être capable d'analyser des phénomènes variationnels, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique.

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 2 : Spécialisation : 1 cours au choix

Enseignement : Grammaire de construction

Enseignants : A définir à la rentrée

Contenu :

Pour certains la construction serait l'unité fondamentale de la grammaire, quel que soit le domaine : morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, phonologie. Mais dans ce cas, qu'est-ce qu'une construction ? Un tel concept peut-il être utile pour rendre compte de faits complexes ? Pour en décider, le cours partira d'exemples concrets, principalement issus de la syntaxe – mais aussi d'autres domaines –, et s'intéressera aux théories qui sous-tendent le concept de construction : les Grammaires de construction, qui sont des grammaires cognitives, fondées sur l'usage (le travail d'analyse nécessite donc l'interrogation de corpus). Ce type d'approche fournit aussi des outils pour la comparaison de langues et/ou la perspective typologique.

Ce cours est donné en français, avec des supports projetés en anglais

Compétences visées :

Être capable d'identifier différents types de constructions, de les analyser,

Savoir mobiliser des connaissances multiples issues des différents domaines de la linguistique.

Bibliographie :

Legallois, D. & P. Gréa. 2006. « La grammaire de construction ». In *Autour des grammaires de constructions et de patterns*, D. Legallois & J. François (éds), 5-27. *Cahiers du CRISCO* 21.

http://evenements.univ-lille3.fr/autour-constructions/GdC/Programme_files/cahier%2021.pdf.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement : Didactique du FLE2

Enseignants : Mamadou DOUMBIA ou Huiyun HU

Pré-requis : avoir suivi Didactique du FLE1

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à réfléchir sur l'élaboration d'une unité didactique de français langue étrangère sur une thématique au choix (grammaire, lexique, phonétique, culture, littérature, FOS). Les étudiants seront amenés à réaliser des activités originales sur la base de supports variés portant sur les quatre compétences de production/compréhension écrite et orale. Chaque séance du cours sera centrée sur une compétence spécifique. Une attention particulière sera donnée à l'enseignement de la grammaire en classe de FLE en montrant également comment son statut a évolué dans les manuels de FLE au fil du temps.

Compétences visées :

Être capable de concevoir un cours de français langue étrangère pour des publics variés et sur des supports différents.

Bibliographie :

Bertocchini, P. & Costanzo, E. 2009. *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris : Clé International.

Boyer, H., Butzbach, M. & Pendanx, M. 1990. *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*. Paris : Clé International.

Courtyllon, J. 2002. *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

Cuq, J. P. & Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Riégel M., Pellat J.-C. & Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.

Robert, J. P., Rosen, E., Reinhardt, C. 2011. *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris : Hachette.

Tagliante, C. 2006. *La classe de langue*. Paris : Clé International.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 3 : Projet de l'étudiant : au choix Stage ou TER

Enseignante : Annie RISLER

- **Enseignement** : Stage

L'étudiant.e devra trouver le lieu de stage et avoir établi une convention de stage avant janvier.

Contenu :

Stage de 35 à 70 h (1 à 2 semaines) dans une ou plusieurs structures en lien avec des personnes sourdes : entreprise ou association employant des salariés sourds, ou s'adressant à un public sourd : service d'accueil sourds hospitalier, établissement scolaire, entreprise, service d'appui à l'emploi, service d'accompagnement à la vie sociale, établissement pour sourds-aveugles, centre-relais, ... etc. L'objectif du stage est de conforter son projet professionnel ou/et d'approfondir sa connaissance du milieu sourd.

Compétences visées :

Mettre en perspective les savoirs théoriques et les observations de terrain. Savoir se présenter et argumenter une demande de stage ; rendre compte de son observation ; prendre du recul ; présenter un lieu de stage à partir de notions étudiées en cours.

Modalités d'évaluation :

Rédaction d'un dossier réflexif autour d'une question problématisée à partir du stage et intégrant des articles scientifiques et des interviews de professionnels.

- **Enseignement** : Travail de recherche encadré (TER)

Contenu :

Initiation à la problématisation à travers la réalisation d'un dossier réflexif :

Soit sur la place des Sourds et de la langue des signes dans un domaine au choix,

Soit sur une question de linguistique LSF

Ce travail de recherche, mené individuellement, sera nourri par des entretiens avec des professionnels (si question sociolinguistique), ou par des données recueillies auprès de locuteurs de la LSF (si question linguistique).

Compétences visées :

Problématiser une question de recherche, rassembler des données et les présenter, mener une analyse au regard de travaux antérieurs. Synthèse d'articles scientifiques en s'appuyant sur les enseignements suivis au cours des 3 années de licence.

Modalités d'évaluation :

Rédaction d'un dossier réflexif autour d'une question problématisée, soit à partir du stage, soit à partir d'entretiens avec des professionnels, soit à partir d'analyse de données linguistiques, et intégrant des articles scientifiques et des documents.

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel [parcours LSF option ME]

L'option **Métiers de l'enseignement 1^e degré**, offerte à partir de la L2, se déroule sur 4 semestres et permet de satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré en fournissant aux étudiant·e·s qui souhaitent devenir professeur des écoles :

- des enseignements permettant d'appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner, en particulier en français et en mathématiques (mais pas seulement : initiation aux neurosciences, enseignements en sport, géographie, astronomie etc. Le tout adapté à un public de futurs professeurs des écoles)
- une sensibilisation à la didactique des disciplines et aux "questions vives en éducation" (laïcité, égalité fille-garçon, école inclusive etc.)
- la possibilité de construire une première représentation du métier (stage en établissement scolaire)
- des enseignements relatifs aux grands enjeux du système éducatif français.

Cette option est composée de 4 UE par semestre, du S3 au S6 :

- Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences Humaines
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences
- Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/ Pluridisciplinarité

L'option doit impérativement avoir été suivie en L2 pour l'être en L3.

Pour le détail, merci de vous reporter [ici](#).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences feront l'objet d'un document séparé, mis à disposition des étudiantes et étudiants sur le Moodle « Secrétariat licence SDL » en septembre.

Les bibliothèques de la faculté des Humanités

La faculté des Humanités possède plusieurs bibliothèques : pour une présentation, cliquez [ici](#).
N'est présentée dans le présent guide que la bibliothèque Humanités, qui réunit les ouvrages de Sciences du langage. Les autres bibliothèques vous sont bien sûr également ouvertes.

Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Du lundi au jeu : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h

Web et réseaux sociaux :

bhuma.univ-lille.fr

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

Présentation de la bibliothèque

Les collections

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 60 000 cataloguées, ainsi que plus de 800 titres de périodiques et 30 000 exemplaires. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

La bibliothèque participe au dispositif CollEx (philosophie) en partenariat avec l'Institut Éric Weil. Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

lillocat.univ-lille.fr

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Un poste informatique est dédié à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiantes et aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiantes et étudiants des manifestations littéraires et philosophiques sous forme d'invitations d'auteurs, d'atelier d'écriture littéraire, de lectures publiques (La Sirène). Ces manifestations sont ouvertes à toutes et tous et régulièrement annoncées sur le site de la bibliothèque : bhuma.univ-lille.fr.

De nombreux évènements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

<h3>Glossaire des termes administratifs à connaître</h3>
--

- ADM = Admis
- ADMC = admis par compensation entre BCC de même numéro entre semestres
- ABJ = absence justifiée : absence justifiée dans les 48h auprès du secrétariat par un certificat médical. *Une absence, même justifiée, donne lieu à la note de 0.*
- ABI = absence injustifiée, entraîne un DEF. *Une absence injustifiée bloque le calcul de l'UE, du BCC concerné et de l'année.*
- AJ = Ajourné
- AJAC = passage en année supérieure avec enjambement
- DEF = défaillant
- ECTS = crédits européens

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés. En tant qu'étudiant-e de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles. Consultez-le régulièrement : ent.univ-lille.fr

APPLICATION LILU

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

Lilu vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment sera également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps sera accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2025).

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur·rice·s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE : ZOOM

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec [FUN](#) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTES

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

Adresse : infotuto.univ-lille.fr

CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le **pôle DELANG**, qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC)
- le **pôle DEFI**, qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) et accueille les candidat·e·s de l'international allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2, ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère
- le **pôle didactique transversal**, qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil_ulille](https://www.instagram.com/clil_ulille)

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales.

- Pour les UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.
- Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.

À partir de la L1 S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL vous offre la possibilité d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur : contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand beatrice.hoffmann@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois philippe.chevalerias@univ-lille.fr

- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : certifications@univ-lille.fr

Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché privé. Elle est prise en charge par l'université pour les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- attestant d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans quatre activités langagières
- proposée en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public.

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : <https://www.certification-cles.fr> - Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr.

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>.

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné·e vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, le russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiant·e·s ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télétandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte cinq CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix. Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des

permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer votre capacité à vous exprimer de manière claire, persuasive et efficace. Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :

- **permanences hebdomadaires** : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale** : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite** : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en autoformation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.

Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (<https://calao.univ-lille.fr>).

Cf. aussi les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/>

Contact : laurence.desjonquieres@univ-lille.fr

La Maison de la Médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou-te-s, étudiant-e-s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (*réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations*).

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral :

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel :

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout-e étudiant-e ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>, rubrique « Signalement », onglet « Comment faire un signalement ».

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>, rubrique « Permanences Maison de la Médiation ».

Localisation des services du campus Pont-de-Bois

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique) • Département sciences de l'Information et du document • Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation) • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI) 	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BÂTIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i></p> <p>Relais scolarité Pont-de-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • Programmes d'échanges : contactez le service RI de votre faculté - https://international.univlille.fr/contacts/contacts/ • titredesejour@univ-lille.fr • label-international@univ-lille.fr <p>Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/</p> <p>Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr 	<p>Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr <p>Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) <p>Pôle transversalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr <p>Pépîte (entrepreneuriat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.95/97 • https://pepите-nord.pepitizy.fr/fr <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr • Demande d'exonération des droits d'inscription : info-exo@univ-lille.fr
BÂTIMENT B	
<p>Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr 	<p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 62 26 93 00 • sumpps@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.12 sec-edshs@univ-lille.fr <p>doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p> <p>Formation continue et alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr • formationpro.univ-lille.fr

BÂTIMENT D	HALL BÂTIMENT A
SCD - Bibliothèque universitaire provisoire <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.70.00 • https://bushs.univ-lille.fr/ 	Service culture <ul style="list-style-type: none"> • culture.univ-lille.fr
COMPLEXE SPORTIF	
SUAPS (sports) <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr 	

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/sciences-du-langage

